



**MINISTRE DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DES
TERRITOIRES**

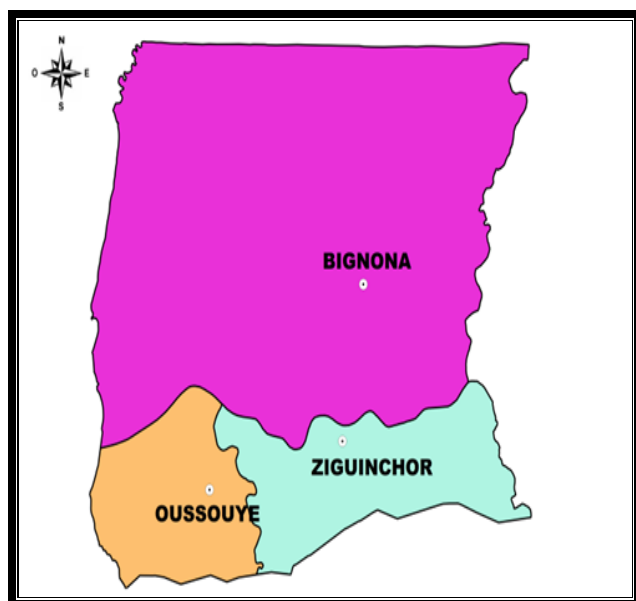


A
R
D
Z

Un peuple – un but – une foi

Agence Régionale de Développement de Ziguinchor

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2019



JANVIER 2020

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	6
I. PRESENTATION DE L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT	7
I.1. Montage institutionnel	7
I.2. Ressources humaines	8
I.2.1. Structuration de l'ARD	8
I.2.2. Organigramme	11
I.3. Ressources matérielles	12
I.4. Ressources financières	12
II. RESULTATS ET BILAN DES ACTIVITES	19
II.1. L'appui et la facilitation à la planification du développement local	19
II.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification stratégique	19
II.1.1.1. Elaboration des documents de planification économique	19
II.1.1.1.1. Elaboration du PIDD	19
II.1.1.1.2. Elaboration de PDC	20
II.1.1.2. Elaboration des documents de planification spatiale	21
II.1.2. Appui à l'élaboration des documents de planification opérationnelle (PAI)	21
II.1.3. Appui à la mise en œuvre du Coaching Territorial Continu (CTC)	22
II.1.4. Appui au renforcement de capacités des collectivités territoriales	23
II.2.1. Séminaire de formation sur « la Planification sensible au genre et le suivi évaluation »	23
II.2.2. Session de formation sur la gestion de l'état civil	23
II.2.3. Session de formation sur l'archivage	24
II.2.4. Atelier régional de réflexion sur la participation des jeunes dans les processus de planification locale	24
II.3. Appui à la Gouvernance territoriale	25
II.3.1. Mise en place des cadres de concertation de l'Entente et des départements	26
II.3.2. Redynamisation des cadres de concertation	26
II.3.3. Appui à la mobilisation des ressources financières	26
II.4. Appui à la coordination et à l'harmonisation des actions de développement	27
II.4.1. Au niveau de la région	27
II.5. Appui au suivi-évaluation des programmes et plans d'actions de développement local	32
II.5.1. Le répertoire des acteurs et la matrice des interventions	34
II.5.2. La réalisation cartographique	34
II.5.3. Actualisation de la base de données des intervenants dans la région	34

II.5.4. Mise en œuvre d'un système d'information géographique	35
III. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS/PROGRAMMES LOGÉS À L'ARD	36
III.1. Projet d'Amélioration de l'Education de base en Casamance (PAEBCA)	36
III.2. Projet d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL)	37
III.3. Projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	39
III.3.1. Appui dans la signature des conventions signées entre le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	39
III.3.2. Elaboration des dossiers de consultation des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	40
III.3.3. Appui aux communes dans la sélection des prestataires des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	40
III.3.4. Signature de contrats des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	41
III.3.5. Visites des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	41
III.3.6. Réception provisoire des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	41
III.3.7. Réception définitive des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales	42
III.3.8. Clôture de conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	42
III.3.9. Conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes en attente d'être clôturées	43
III.3.10. Récapitulation de la mise en œuvre des conventions de financement signées entre le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes	43
III.4. Projet de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères à Bignona, à travers l'entente de Niamone et Tengono (PCTOM).	45
CONCLUSION	45
ANNEXES	46

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACP :	Agent Comptable Particulier
ADM :	Agence de Développement Municipal
AECID :	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
APS :	Avant-Projet Détaillé
APD :	Avant-Projet Sommaire
ARD :	Agence Régionale de Développement
ARDZ :	Agence Régionale de Développement de Ziguinchor
ART GOLD :	Appui aux Réseaux Territoriaux et Thématiques de Coopération pour une Gouvernance Locale de Développement Humain
ASSB :	Accès aux services socio-économique de basse
BCI :	Budget Consolidé d'Investissement
BP :	Budget Participatif
CC :	Cadre de Concertation
CCIAZ :	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor
CD :	Conseil Départemental
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CDI :	Contrat à Durée Indéterminée
CDPE :	Comité Départemental de Protection de l'Enfance
CEC :	Centre d'Etat Civil
CEM :	Collège d'Enseignement Moyen
CL :	Collectivité Locale
CMO :	Condition Minimale Obligatoire
CRD :	Comité Régional de Développement
CTR :	Comité Technique Restreint
DAF :	Division Administrative et Financière
DAO :	Dossier d'Appel d'Offres
DADEL :	Division d'Appui au Développement Economique Local
DAMO :	Division de l'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage
DPF :	Division de la Formation et de la Planification
DRP :	Demande de Renseignement de Prix
DSE :	Division Suivi-Evaluation
E.E:	Ecole Élémentaire
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDD :	Fonds de Dotation de la Décentralisation
FECL :	Fonds d'Equipeement des Collectivités Territoriales
GIE :	Groupement d'Intérêt Economique
GTR :	Groupe de Travail Régional
IA :	Inspection d'Académie
IEF :	Inspection de l'Education et de la Formation
IDA :	International Développement Association
IDP :	Indicateur de Performance
IMF :	Institution de Micro Finance
ITA :	Institut Technologique Alimentaire
MP :	Micro Projet
MPP :	Mesure des Performances Publiques
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ODD :	Objectifs de développement durable
OCC :	Oumar Cissé et Compagnie
ONDDL :	Observatoire National de la Décentralisation et du Développement Local
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OS :	Objectif Spécifique
PACL :	Programme d'Appui aux CL de la Région de Ziguinchor pour l'Amélioration de l'Accès aux services de Base et Instances de décisions territoriales et Régionale

PAEBCA :	Projet d'Amélioration de l'Education de Base en Casamance
PAGL :	Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et Amélioration des Services de l'Etat Civil
PGOMB :	Projet de Gestion des Ordures Ménagères de Bignona
PAI :	Plan Annuel d'Investissement
PDC :	Plan de Développement Communal
PDD :	Plan Départemental de Développement
PDLBG :	Programme de Développement Local et de Bonne Gouvernance
PIADESCP :	Programme Intégré d'Appui au Développement Economique et Social des Populations en Casamance
PIC :	Plan d'Investissement Communal
PLD :	Plan Local de Développement
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PNBG :	Programme National de Bonne Gouvernance
PNGD :	Programme National de Gestion des déchets
PNDL :	Programme National de Développement Local
PPM :	Plan de Passation des Marchés
PROPAIX :	Projet Initiatives Communautaires de Construction de la Paix
PPR :	Programme Pour les Résultats
PTBA :	Plan de Travail et Budget Annuels
PV :	Procès-Verbal
RD :	Réception Définitive
REFELA :	Réseau des Femmes Elues Territoriales d'Afrique
RN6 :	Route Nationale numéro 6
RP :	Réception Provisoire
RSE :	Responsable Suivi – Evaluation
SDADT :	Schémas Départementaux d'Aménagement et de Développement Territorial
SDAT :	Schémas Départemental d'Aménagement du Territoire
SEP :	Secrétariat Exécutif du Programme
SIDAT :	Schémas Interdépartementaux d'Aménagement du Territoire
SIG :	Système d'Information Géographique
SISE :	Système d'Information et du Suivi Evaluation
SISPA :	Système d'Information de Suivi-évaluation du PNDL et des ARD
SNEEG :	Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre
SPSS:	Statistical Package for the Social Sciences
SRADL :	Service Régional d'Appui au Développement Local
SSE :	Système de Suivi – Evaluation
SSER :	Services de soutien de l'équipement de réseau
STD :	Services Techniques Déconcentrés
SYSCOHADA :	Système Comptable pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique
UNICEF :	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNMOCIR :	Union Nationale de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé
TDR :	Termes de référence
XCS :	Xarxa de Consum Solidari

INTRODUCTION

L'Agence Régionale de Développement de la région de Ziguinchor (ARDZ) a été créée, à l'instar des autres agences régionales, par le Décret n° 2012-106 du 18 janvier 2012 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des Agences Régionales de Développement. Ce dernier a abrogé et remplacé le Décret n° 2008-517 du 20 mai 2008 qui avait abrogé et remplacé le Décret n° 2006-201 du 02 mars 2006, lui-même abrogeant et remplaçant le décret 98-399 du 5 Mai 1998.

Un nouveau décret a été signé en octobre 2014, il s'agit du décret n°2014-1263 abrogeant et remplaçant les articles premier, 4, 5, 6 et 8 du décret 2012-106 du 18 janvier 2012 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des ARD. Ce nouveau décret d'octobre 2014 se justifie par la nécessité de prendre en compte les mutations issues de l'acte 3 de la décentralisation avec la communalisation intégrale, l'érection du département en collectivité locale et la suppression de la région comme collectivité locale. Ce qui entraîne une modification des membres du conseil d'administration des ARD constitué maintenant, des deux ordres de collectivités territoriales (communes et départements) d'une même région administrative.

La structure offre un cadre d'assistance, d'appui et de coopération aux collectivités territoriales de la région. Elle dispose des organes de direction suivants :

- le Conseil d'Administration ;
- le Président du Conseil d'Administration
- le Directeur de l'Agence.

L'Agence Régionale de Développement a pour mission générale l'appui à la coordination et à l'harmonisation des interventions et initiatives des collectivités locales en matière de développement local.

Ainsi, de façon spécifique, elle est chargée de :

- L'appui et la facilitation à la planification du développement local ;
- L'appui à la mise en cohérence des interventions entre les collectivités locales d'une même région d'une part et avec les politiques et les plans nationaux d'autre part ;
- Le suivi évaluation des programmes et plans d'actions de développement local ;
- L'appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ;
- L'appui à l'exécution des projets et programmes ;
- L'élaboration, l'appui à l'exécution et le suivi des contrats de mise à disposition des services de l'Etat ;
- L'élaboration et le suivi des contrats plans ;
- L'appui à l'animation, à la mise en œuvre et au suivi des initiatives des collectivités territoriales en matière de coopération décentralisée.

Par ailleurs, l'ARD abrite en son sein des projets / programmes tels que :

- Programme National de Développement Local (PNDL) ;
- Projet de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Bignona-Niamone - Tenghory (PCTOM) ;
- Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et Amélioration des Services de l'État Civil (PAGL) ;
- Programme d'Appui aux Communes et aux Agglomérations du Sénégal (PACASEN) ;
- Projet d'Amélioration de l'Education de Base en Casamance (PAEBCA).

L'ARD entretient aussi des relations de partenariats privilégiées avec des structures comme : la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ziguinchor (CCIAZ), l'Université Assane Seck de Ziguinchor, l'Agence de Développement Municipal (ADM), l'Agence Espagnol Coopération International de Développement (AECID), etc.

Ce présent rapport retrace les principaux résultats obtenus par l'ARD au cours de l'année 2019.

Le rapport fait l'état des points suivants :

- la situation d'exécution du PTBA 2019 de l'Agence ;
- l'analyse des résultats globalement obtenus pour chacune des missions de l'ARD ;
- l'analyse des résultats des projets / programmes en ancrage ;
- et la planification et la budgétisation 2020.

I. PRESENTATION DE L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT

I.1. Montage institutionnel

L'Agence Régionale de Développement (ARD) de Ziguinchor, à l'instar des autres ARD, a connu des mutations importantes qui ont conduit à la redéfinition de ses missions et à sa restructuration afin de la placer dans une position institutionnelle permettant d'apporter un appui technique approprié à toutes les collectivités territoriales de la région.

L'Agence Régionale de Développement est un établissement public local à caractère administratif placé sous la tutelle technique du Ministère des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires et sous la tutelle financière du Ministère des Finances et du Budget.

I.2. Ressources humaines

I.2.1. Structuration de l'ARD

Dans le cadre de sa restructuration, l'ARD de Ziguinchor, suite à la redéfinition de ses missions à travers le décret n° 2012-517, avait procédé au recadrage de son organigramme. Ainsi, outre la Direction, l'Agence Régionale de Ziguinchor comprend cinq (5) divisions :

- ❖ Une Division de la Planification et de la Formation (DPF) ;
- ❖ Une Division de l'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage (DAMO) ;
- ❖ Une Division d'Appui au Développement Économique Local (DADEL) ;
- ❖ Une Division Administrative et Financière (DAF) ;
- ❖ Une Division Suivi-Évaluation (DSE).

Au total, ce personnel est constitué de seize (16) agents :

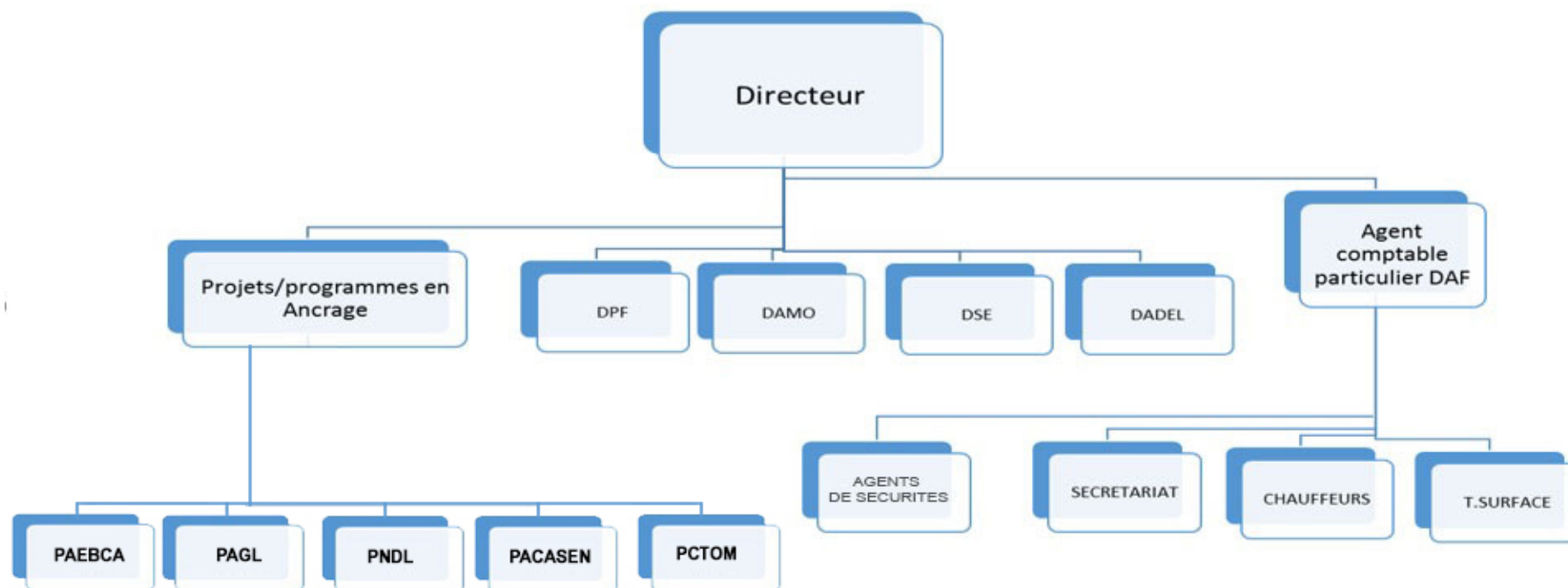
- Personnel avec un statut de cadre de l'ARD : cinq (5) ;
- Personnel d'appui de l'ARDZ : onze (11) dont un (1) Assistant Comptable, un (1) Technicien en Génie Civil, un (01) technicien en Informatique, deux (2) secrétaires, deux (2) chauffeurs, une (1) femme de ménage et trois (3) gardiens.

Il faut noter cependant que la DADEL n'est pas encore pourvue de personnel faute de budget y afférant.

Prénoms et Noms	Niveau d'étude	Spécialisation	Fonction	Date entrée	Type de contrat	Affectation
Boubacar SONKO	BAC + 5	Politique Économique et Sociale, orientation : développement et gestion de projet	Directeur	30/10/2006	CDI	Direction
Maïmouna Diallo BA	BAC +5	Diplôme Supérieur en Comptabilité et en Management des Entreprises	Agent Comptable Particulier (ACP)	24/01/2008	CDI	DAF
Ansoumana DIEDHIOU	BAC+5	Ingénieur en Génie Civil	Chef de la Division d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage (DAMO)	16/10/2008	CDI	DAMO
Amadou Sadio BARRY	BAC+4	Ingénieur en Planification et Gestions des Organisations	Chef de la Division Planification et Formation (DPF)	27/10/2008	CDI	DPF
Assane Makhoudia NDOYE	BAC+5	Ingénieur en management de projets	Chef de la Division Suivi Évaluation (DSE)	03/11/2017	CDI	DSE
François MANGA	BAC+4	Comptable	Assistant Comptable	03/11/2014	CDI	DAF
El Hadji Ousseynou LY	BAC+3	Technicien Supérieur en Génie Civil	Assistant DAMO	01/07/2015	CDI	DAMO
Diagne Licie DIATTA	BAC+3	Technicien Supérieur en Informatique	Informaticien	03/12/2018	CDD	DSE
Christine BARBOZA	BAC	Secrétariat bureautique	Secrétaire	01 /01 / 02	CDI	DAF
Aïssatou TOURE	Première	Secrétariat bureautique	Secrétaire standardiste	01 /01/04	CDI	DAF

Mamadou Lamarana BA	-	Chauffeur Mécanicien	Chauffeur	06/06/2017	CDD	DAF
Bacary DIEDHIOU	-	Chauffeur	Chauffeur	01/01/2016	CDI	DAF
Victor Pidrou MANE	3 ^{ème}	Aucune	Gardien	01/01/2002	CDI	DAF
Kama KANDE	Pas d'étude	Aucune	Gardien	20/01 / 2002	CDI	DAF
Claude François COLY	6 ^{ème}	Electricien	Gardien	01/05/2007	CDI	DAF
Nafissatou MANE	4 ^{ème}	Aucune	Technicienne de surface	01/01/2002	CDI	DAF

I.2.2. Organigramme



I.3. Ressources matérielles

L'ARD de la région de Ziguinchor dispose d'un siège de R+2 niveaux en location.

Elle dispose de matériel informatique, roulant et de communication nécessaire pour la mise en œuvre de ses activités (téléphone, câblage téléphonique et informatique, internet, motos, véhicules, etc.) grâce à l'appui du PAEBCA/AFD, du Pro Paix/BM, du PIADESPC/AECID, du PACASEN/ADM et du PAGL/AECID.

Les moyens roulants sont composés de cinq (02) véhicules fonctionnels acquis à travers le PAEBCA/AFD et PAGL/AECID ainsi que quatre (04) motos acquises avec le PAEBCA/AFD et destinées aux surveillants de chantier et une moto subventionnée par l'ADL. En plus de ces véhicules (02) fonctionnels, il en existe quatre (05) autres dans un état de vétusté très avancé qui appelle leur mise à la réforme.

Ainsi, les urgences en matière de moyens matériels pour la fonctionnalité de l'ARD résident dans :

- Le renforcement du parc automobile pour un bon déroulement des missions de terrains ;
- L'acquisition de (02) vidéo projecteurs, d'un (01) serveur de stockage de données, d'une (01) mini sono pour la salle de réunion et les activités de sensibilisation sur le terrain et d'une (01) imprimante laser en couleur ;
- La dotation de logiciels (Arc GIS Version 10.1, SPSS/Data Entry, Dev-Info, SPAD, TOMPRO). Ces logiciels sont utilisés pour la réalisation de cartes, le traitement et l'analyse des données collectées et pour la gestion et le traitement comptable et financier.

I.4. Ressources financières

❖ Les états financiers sont réalisés.

Le compte administratif affiche un taux de 91% des ressources mobilisées pour lesquelles des dépenses ont été exécutées avec un taux de 94% sur les ressources effectives et 86% sur le budget annuel dont 9% n'ont pas encore été recouverts.

Les fonds non encore recouvrés concernent pour l'essentiel une prévision pour les projets et programmes en ancrage et une partie de la contribution des collectivités territoriales. Il faudra cependant noter, pour cette année, la forte participation des collectivités territoriales au budget de fonctionnement de l'ARD avec un pourcentage de 85% pour les **15 350 000 CFA** collectées. L'Agence a affiché une performance financière avec un taux de décaissement satisfaisant.

Le budget initial de l'ARD pour l'exercice 2019 s'équilibrait en recettes et en dépenses à la somme de cent trente un millions cent quatre-vingt-treize mille trois cent quarante francs (131 193 340) CFA.

La situation d'exécution du budget 2019 de l'ARDZ est retracée dans le compte administratif suivant, conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan N° 19815 du 29 décembre 2016. Il récapitule d'une part, les recettes constatées et d'autre part, les dépenses engagées, liquidées et ordonnancées. Ainsi, le compte administratif de l'ARDZ pour l'exercice 2019 se présente comme suit :

MINISTERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES 0000000000000000  Agence Régionale de Développement de Ziguinchor				COMPTE ADMINISTRATIF DE L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DE ZIGUINCHOR POUR LA PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019				
TABLEAU DES PRODUITS								
Sections	N° de compte	Libellés	Prévisions initiales	Modifications	Prévisions définitives	Titres de recettes émis ou liquidation	reste à réaliser ou écarts	Taux de réalisation
	1	2	3	4	(05)=(03)+ ou- (04)	6	(07)=(05)-(06)	(08)=(06)/(05)
FONCTIONNEMENT	1	Report a nouveau	3 993 940	-	3 993 940	3 993 940	-	100%
	4	Fonds de Dotation pour la Décentralisation	200 000 000	100 300 000	99 700 000	99 700 000	-	100%
	5	Contribution des Collectivités territor	16 500 000	-	16 500 000	15 350 000	1 150 000	93%
	5	Subvention participation projet	-	11 000 000	11 000 000		11 000 000	0%
	TOTAL		220 493 940	100 300 000	131 193 940	119 043 940	12 150 000	
INVESTISSEMENT			-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-
	TOTAL		-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL			220 493 940	89 300 000	131 193 940	119 043 940	12 150 000	91%

Les produits sont constitués, du fonds de dotation reçu de l'Etat pour **64 000 000 FCFA**, de la subvention dépenses communes pour **35 700 000 FCFA**, et la contribution des Collectivités Territoriales pour **15 380 000 FCFA**. A ces ressources s'ajoutent le report à nouveau de l'exercice précédent pour **3 993 940 FCFA**.

Les ressources totales de l'ARDZ pour l'année 2019 se chiffrent à **119 043 940 FCFA**, soit une augmentation de **11 678 309 FCFA** par rapport aux ressources mobilisées en 2018 qui étaient de **107 365 631 FCFA**.

Il convient de noter que cette année la contribution des collectivités territoriales a connu une augmentation : **15 380 000 FCFA** plus que le double de celle collectée en 2018 qui se chiffrait à **5 850 000 FCFA**. Toutefois, il serait nécessaire d'une part, de sensibiliser les sociétaires pour une contribution effective et à temps de ces ressources et, d'autre part, de revoir les montants à la hausse pour amoindrir les risques liées à la tension de trésorerie qui freine la bonne marche de la structure et entraîne la non prise en charge de certaines dépenses de fonctionnement importantes mais aussi, faire face à l'urgence de la réalisation du siège de l'ARDZ.

TABLEAU DES CHARGES

Sectio	N° de compte	Libellés	Prévisions initiales	Modifications	Prévisions définitives	Engagements	Crédits non engagés	Liquidations	Dépenses engagées non liquidées	Ordonnancement	Dépenses liquidées non ordonnancées	Reste à réaliser ou écarts	Taux de réalisation
	1	2	3	4	(05)=(03)+(04)	6	(07)=(05)-(06)	8	(9)=(6)-(8)	10	(11)=(8)-(10)	(12)=(5)-(10)	(13)=(10)/(5)
Investissement													
FONCTIONNEMENT		ACHAT ET VARIATION DE STOCK	24 200 000	14 500 000	9 700 000	8 596 778	1 103 222	8 596 778	0	8 596 778	0	1 103 222	89%
	605100	Eau	500 000	0	500 000	411 950	88 050	411 950	-	411 950	-	88 050	82%
	605200	Electricité	6 000 000	1 000 000	5 000 000	5 986 178	-986 178	5 986 178	-	5 986 178	-	-986 178	120%
	605300	Carburant & Lubrifiants	6 500 000	4 500 000	2 000 000	1 500 000	500 000	1 500 000	-	1 500 000	-	500 000	75%
	605400	Produits d'Entretien	1 500 000	1 000 000	500 000	-	500 000	-	-	-	-	500 000	0%
	605500	Fournitures de Bureau	4 000 000	2 500 000	1 500 000	538 650	961 350	538 650	-	538 650	-	961 350	36%
	605600	Achat de petits matériels bureau et outillage	500 000	300 000	200 000	160 000	40 000	160 000	-	160 000	-	40 000	80%
	605700	Prestations de services nettoyage des locaux	1 800 000	1 800 000	-	-	-	-	-	-	-	-	#DIV/0!
	605701	Prestations de services gardiennage	2 400 000	2 400 000	-	-	-	-	-	-	-	-	#DIV/0!
	605702	Prestations de services diverses	1 000 000	1 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	#DIV/0!
		TRANSPORTS	3 800 000	2 150 000	1 650 000	383 000	1 267 000	383 000	0	383 000	0	1 267 000	23%
	616000	Transports de Pls	300 000	150 000	150 000	0	150 000	-	-	-	-	150 000	0%
	618100	Voyages et déplacements	3 500 000	2 000 000	1 500 000	383 000	1 117 000	383 000	-	383 000	-	1 117 000	26%
		SERVICES EXTERIEURS A	44 705 807	16 869 957	27 835 850	26 345 343	1 844 700	26 345 343	0	26 345 343	0	1 795 307	95%
	622200	Location de Bâtiments	14 580 000	-	14 580 000	14 580 000	-	14 580 000	-	14 580 000	-	0	100%
	624210	Entretiens et Réparations Véhicules	3 000 000	2 000 000	1 000 000	870 370	129 630	870 370	-	870 370	-	129 630	87%
	624220	Entretiens et Réparations Matériel et Mobilier de B	300 000	-	300 000	343 000	-	343 000	-	343 000	-	-43 000	114%
	624230	Entretiens et Réparations Matériels Informatiques	2 500 000	2 000 000	500 000	365 000	135 000	365 000	-	365 000	-	135 000	73%
	624800	Autres entretiens et réparations	300 000	300 000	-	304 800	-	304 800	-	304 800	-	-304 800	#DIV/0!
	625200	Assurance Matériels de Transports	600 000	200 000	400 000	406 393	-	406 393	-	406 393	-	-6 393	102%
	625800	Assurance maladie personnel	18 925 807	9 969 957	8 955 850	8 306 950	648 900	8 306 950	-	8 306 950	-	648 900	93%
	627100	Frais publication, annonce et insertion	1 000 000	700 000	300 000	0	300 000	-	-	-	-	300 000	0%
	628100	Frais de telecommunication	3 500 000	1 700 000	1 800 000	1 168 830	631 170	1 168 830	-	1 168 830	-	631 170	65%
		SERVICES EXTERIEURS B	11 700 000	9 500 000	2 200 000	1 966 310	1 000 000	1 966 310	0	1 966 310	0	443 690	#DIV/0!
	631000	Frais Bancaires	200 000	-	200 000	756 310	-	756 310	-	756 310	-	-556 310	378%
	633100	Frais de formation du personnel	4 000 000	4 000 000	-	-	0	-	-	-	-	0	#DIV/0!
	638300	Frais de réunion, séminaire et de coordination	4 000 000	3 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-	-	1 000 000	0%
	638400	Frais de Missions	3 500 000	2 500 000	1 000 000	1 210 000	-	1 210 000	-	1 210 000	-	-210 000	121%
		AUTRES CHARGES	3 075 000	1 575 000	1 500 000	1 150 000	350 000	1 150 000	-	1 150 000	-	350 000	77%
	658100	Charges Diverses:Indemnités cession C/A	2 475 000	975 000	1 500 000	1 150 000	350 000	1 150 000	-	1 150 000	-	350 000	77%
	658101	Indemnité commission passation des marchés	600 000	600 000	0	0	0	-	-	-	-	0	#DIV/0!
		CHARGES DU PERSONNEL	133 013 133	44 705 643	88 307 490	74 054 656	14 252 834	74 054 656	-	74 054 656	-	3 383 652	84%
	661100	Appointement Salaires nets + VRS	106 344 000	34 001 940	72 342 060	68 958 408	3 383 652	68 958 408	-	68 958 408	-	3 383 652	95%
	661200	Prévision pour primes d'anciennetés	5 000 000	5 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	#DIV/0!
	663800	Primes de prudence chauffeur	120 000	120 000	-	-	-	-	-	-	-	-	#DIV/0!
	663801	Indemnité de stage	1 000 000	1 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	#DIV/0!
	664100	Charges sociales et dettes personnel national	20 549 133	4 583 703	15 965 430	5 096 248	10 869 182	5 096 248	-	5 096 248	-	10 869 182	32%
		TOTAL	220 493 940	89 300 600	131 193 340	112 496 087	19 817 756	112 496 087	-	112 496 087	-	8 342 871	86%
INVESTISSEMENT	TOTAL												
	TOTAL GENERAL		220 493 940	89 300 600	131 193 340	112 496 087	19 817 756	112 496 087	-	112 496 087	-	8 342 871	86%

Le tableau de charges du compte administratif de l'ARD pour l'exercice 2019 fait ressortir le budget prévisionnel, les modifications apportées, les dépenses effectuées par rubrique, les écarts et les pourcentages de réalisation.

Les charges de l'ARD concernent essentiellement son fonctionnement, les ressources ne permettent pas d'effectuer des dépenses d'investissement ; c'est pour cette raison que l'ARD sollicite ses partenaires pour la prise en charge de ces dépenses d'investissement.

Les charges de fonctionnement sont constituées des dépenses pour le paiement des factures d'eau pour **411 950 F CFA**, d'électricité pour **5 986 178 F CFA**, le carburant pour **1 500 000 F CFA**, les frais d'achat de fournitures de bureau pour un montant de **538 650 F CFA**, soit un montant total de **8 596 778 F CFA** pour les achats et variation de stock **(60)** soit une baisse par rapport à 2018 pour un montant total de **10 053 131 F CFA**.

Cette baisse n'est pas liée à une diminution des charges de l'ARD, elle est dû au fait que les projets en ancrage comme le PAEBCA, le PACASEN, le PAGL et le PNDL ont fortement contribué à la prise en charge des dépenses de fonctionnement, telles que le carburant, les fournitures de bureau, les produits d'entretien, le téléphone, etc.

Les charges du Transport **(61)** sont constituées des frais de transport pour un total **383 000 F CFA**, comparé à **1 005 000 F CFA** pour 2018.

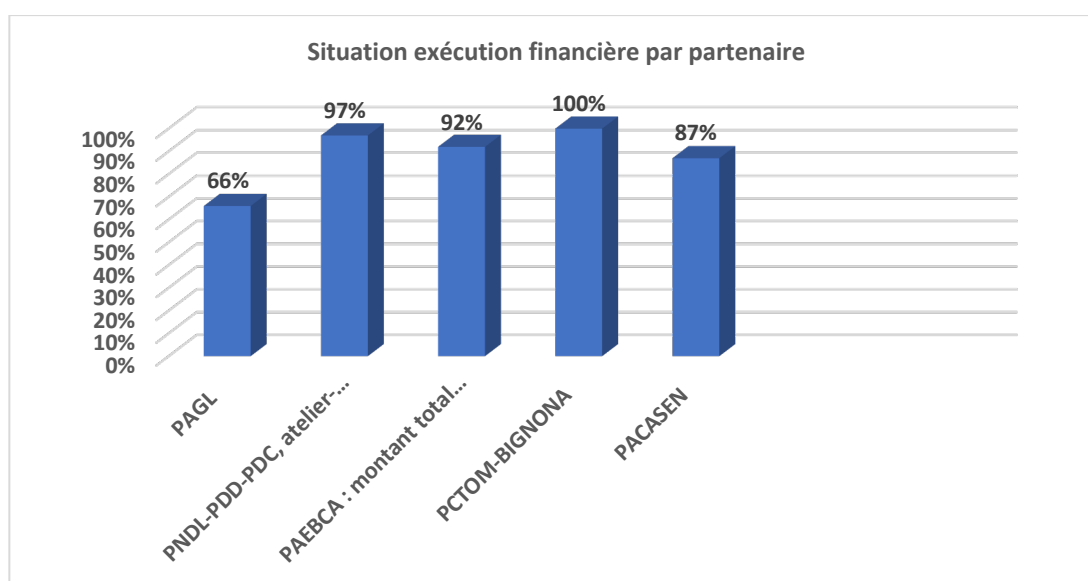
Dans les comptes services extérieurs et autres charges **(62-63-64-65)**, ils retracent les dépenses liées à la location de l'immeuble pour **14 580 000 F CFA**, l'entretien et la réparation des véhicules pour **870 370 FCFA**, l'assurance des véhicules pour **406 393 F CFA**, les frais de télécommunication pour **1 168 830 FCFA** etc. Au total ces comptes affichent un montant total de **29 461 653 F CFA**.

Le compte charge de personnel **(66)** regroupe les impôts retenus et versés aux services concernés, les salaires nets intégrant les indemnités versées au personnel et les cotisations sociales à l'IPRES et à la Caisse de Sécurité Sociale. Au total, ce compte se chiffre à **104 084 342 FCFA**, mais seulement **74 054 656 FCFA** ont été réglés à ce jour, faisant ressortir une dette sociale totale de **30 029 686 FCFA** composé de la dette de l'assurance maladie, une partie de l'IPRES et les impôts sur le revenu.

Les charges d'exploitation se chiffrent au total à **112 496 087 F CFA** soit un pourcentage d'exécution de **94%** sur les ressources effectives pour l'exercice 2019 et **86%** sur le budget total approuvé.

La situation d'exécution financière par partenaire est présentée dans le tableau suivant :

Partenaires	Montant alloué (F CFA)	Montant exécuter : dépenses 2019 (en F CFA)	Taux (%)
PAGL	199 450 285	132 430 451	66%
PNDL-PDD-PDC, atelier- Frais de mission- frais de déplacement et carburant pour 2019	5 700 000	5 525 450	97%
PAEBCA : montant total reçu et exécuté pour la convention de 2016 au 30 septembre 2019	69 630 468	64 394 341	92%
PCTOM-BIGNONA	131 191 399	131 191 323	100%
PACASEN	5 650 407	4 938 215	87%
TOTAL	405 972 152	333 541 565	88%



Pour les projets en ancrage, le PCTOM affiche un taux d'exécution de 100% à la clôture de la convention, suivi du PNDL qui a réalisé une exécution financière de 97% pour 2019 sur les ressources reçues la même année, suivi du PAEBCA 92%, du PACASEN avec 87% et enfin du PAGL. Il faudra noter pour le PAGL, que les décaissements ont connu une hausse avec un taux de 66% contrairement en 2018.

Globalement l'ARD affiche un pourcentage satisfaisant de 88% pour les projets et programmes en ancrage.

II. RESULTATS ET BILAN DES ACTIVITES

II.1. L'appui et la facilitation à la planification du développement local

❖ Les documents de planification sont élaborés.

Dans le cadre de l'appui à la planification du développement territorial, l'Agence régionale de Développement appuie le processus d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Plan Interdépartemental de Développement (PIDD) pour l'Entente Interdépartementale de Ziguinchor mais aussi du Plan de Développement Communal (PDC) de Nyassia avec l'appui financier de l'UNICEF. Elle a aussi formulé des requêtes auprès de l'USAID KAWOLOR pour l'élaboration des PDC de Suelle et Kafountine.

La mise en œuvre du processus de planification est portée par les Collectivités Territoriales à travers leurs cadres de concertations avec l'appui technique de l'ARD, des services techniques déconcentrés et de facilitateurs.

II.1.1 Appui à l'élaboration des documents de planification stratégique

II.1.1.1. Elaboration des documents de planification économique

II.1.1.1.1. Elaboration du PIDD

❖ Le Plan Interdépartemental de Développement (PIDD) est élaboré.

Le principal objectif de ce processus de planification est d'appuyer l'Entente Interdépartementale de Ziguinchor à élaborer, de manière participative, le Plan Interdépartemental de Développement, articulée au Plan Sénégal Émergent (PSE). Il s'agit d'appuyer l'Entente à disposer, pour un horizon temporel de cinq (05) ans, d'un document cadre d'intervention dans lequel seront définies toutes les

stratégies et actions devant sous tendre un développement harmonieux et équilibré des territoires constitutifs de l'interterritorialité.

Les étapes de lancement, de diagnostic participatif et de collecte de données sont réalisées. L'équipe de facilitation est dans la rédaction du rapport provisoire de diagnostic.

Il faut rappeler que le PIDD est réalisé dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance Locale et amélioration des services de l'état civil dans la région de Ziguinchor (PAGL) financé par l'AECID.

II.1.1.1.2. Élaboration de PDC

❖ Les Plans de Développement Communal sont élaborés.

L'Agence Régionale de Développement, dans le cadre de ses partenariats, a obtenu un financement de l'UNICEF pour l'élaboration du PDC de Nyassia et un autre avec l'USAID KAWOLOR pour les PDC de Kafountine et Suelle.

L'objectif est d'élaborer, pour ces différentes communes, un Plan de Développement Communal, cadre de référence, de gestion et de pilotage du développement territorial, prenant en compte les dimensions transversales (genre, enfance, nutrition, migration et changements climatiques). L'élaboration desdits documents s'intègre dans un processus global d'appui à la structuration, à l'auto promotion et à la responsabilisation des acteurs de la commune particulièrement les populations locales autour des problématiques de développement urbain.

Ce document va permettre à la commune de disposer d'un outil (cadre de référence) de gestion et de pilotage du développement territorial pour un horizon temporel de cinq (05) ans.

Pour la commune de Nyassia, le processus à démarrer avec la tenue de l'atelier de lancement qui a permis au facilitateur de partager la démarche méthodologique d'élaboration du document, le planning et les rôles des différentes parties prenantes au processus. Les équipes d'animateurs ont été formées et envoyées sur le terrain pour la collecte de données.

Concernant les Communes de Suelle et Kafountine le processus de sélection des facilitateurs devant accompagner le processus est en cours.

II.1.1.2. Élaboration des documents de planification spatiale

❖ Le Schéma de Cohérence Territoriale est élaboré.

Avec l'Entente Interdépartementale de Ziguinchor, l'ARD, sur financement de l'AECID, appui l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui se veut un outil de planification spatiale. Il fixe les orientations générales de l'aménagement de l'espace, dans une perspective de développement durable et de solidarité à l'échelle interdépartementale. Il précise également l'équilibre souhaité entre les zones à urbaniser et les zones naturelles ou agricoles.

Le rapport de diagnostic provisoire dudit document est disponible. La définition des orientations stratégiques et de projets d'aménagement du territoire est l'étape qui devrait suivre.

II.1.2. Appui à l'élaboration des documents de planification opérationnelle (PAI)

❖ Les Plans Annuels d'Investissement (PAI) sont élaborés.

L'Agence régionale de Développement de Ziguinchor a accompagné les collectivités territoriales de la région dans l'élaboration et l'évaluation de leurs Plans Annuels d'Investissement (PAI) surtout en termes d'outils et de démarche méthodologique. Cette activité se fait de plus en plus systématiquement dans beaucoup de collectivités territoriales.

Le Plan Annuel d'Investissement permet d'identifier les priorités de la CT à inscrire éventuellement dans le budget.

C'est un document de planification opérationnelle très important et il doit être même à la base de l'élaboration des Plans de Passation des Marchés. Son absence peut entraîner un pilotage à vue de la part de la CT.

Les documents de planification (PDC, PDD) servent de base à l'élaboration du PAI.

Dans le cadre de l'élaboration des documents de planification économiques sus mentionnés, l'élaboration des PAI est intégrée dans le processus sous la supervision de l'ARD.

II.1.3. Appui à la mise en œuvre du Coaching Territorial Continu (CTC)

❖ Le Coaching Territorial Continu est mis en œuvre.

Dans le cadre du PACASEN, l'ARD a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales cibles (Ziguinchor, Oussouye, Thionck-Essyl et Bignona) dans l'atteinte de leurs CMO (Conditions Minimales Obligatoires) et IdP (Indicateurs de Performance).

Le concept de « coaching territorial continu » est une innovation que le programme compte opérationnaliser pour appuyer sous diverses formes, dans une dynamique de performance, les collectivités territoriales.

Ce concept renvoie, dans le cadre du PACASEN, au processus d'accompagnement des collectivités territoriales par les ARD, en appui conseil, en orientation, dans une logique de les amener à « pouvoir faire », afin qu'elles développent de réelles aptitudes à renforcer la qualité de la gestion communale par l'instauration d'une culture de performance.

A cet effet, l'ARD a appuyé à la réalisation des CMO suivants :

CMO.5 : Plan de renforcement des capacités pour les Communes et les zones Urbaines pour l'année N soumis à la DCL avant le 31/12/N-1. A cet effet nous avons appuyé la mise à jour et la rédaction du plan de renforcement de capacités mais aussi le suivi et à la mise en œuvre du PARCA.

CMO.6 : Programme d'investissement triennal glissant à jour et soumis avant le 31/12/N-1. Par rapport à cette CMO, nous avons appuyé l'actualisation des PAI et PTI.

CMO.7 La Commune a respecté les procédures de passation de marchés pour ses dépenses d'investissement pendant l'année N-1. Concernant cette CMO, l'accompagnement de l'ARD a consisté à l'appui à l'élaboration des dossiers de projets et de marchés.

Appui à l'auto-évaluation de l'atteinte des Conditions minimales obligatoires (CMO) et/ou des Indicateurs de performance (CMO et IdP). A ce niveau l'équipe de l'ARD a aidé au remplissage des questionnaires CMO et IdP mais aussi à la mobilisation des pièces justificatives.

Il faut noter qu'au cours de ces missions l'équipe de l'ARD a tenu chaque fois à rappeler aux CT, l'ensemble des CMO et IdP à atteindre pour pouvoir bénéficier des financements du PACASEN.

II.1.4. Appui au renforcement de capacités des collectivités territoriales

❖ **Les compétences des collectivités territoriales sont renforcées.**

Deux cent quatre-vingt-douze (292) acteurs territoriaux ont été formés sur des thématiques intéressant le développement territorial grâce au financement de partenaires de l'Agence régionale de Développement.

II.2.1. Séminaire de formation sur « la Planification sensible au genre et le suivi évaluation »

❖ **La formation sur « la Planification sensible au genre et le suivi évaluation » est tenue.**

Ce séminaire de trois (3) jours, organisé à Ziguinchor avec le financement de l'UNICEF, a regroupé quarante-six (46) participants, composés de secrétaires municipaux et généraux, de services techniques déconcentrés et d'OCB. Il a permis de :

- Partager sur les concepts, les enjeux et les défis de la planification territoriale;
- Partager les éléments et outils clés de prise en compte du genre et des couches vulnérables dans l'élaboration des documents de planification ;
- Expliquer la démarche méthodologique en matière de planification territoriale ;
- Définir les rôles des différentes parties prenantes de la planification territoriale ;
- Procéder à une introduction au concept de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Partager sur les systèmes et les outils de Suivi & Évaluation, tenant compte du genre.

II.2.2. Session de formation sur la gestion de l'état civil

❖ **La session de formation sur la gestion de l'état civil est tenue.**

Cette session de formation de trois (3) jours financée par le PNDL a réuni 49 participants avec comme cible les délégués de quartiers, les agents municipaux et des services techniques.

Elle a permis de :

- Sensibiliser les participants sur l'intérêt et l'importance de l'état civil ;
- Expliquer aux participants le rôle de l'officier de l'état civil ;
- Partager avec les participants sur l'acte de naissance, l'acte de mariage, le livret de famille, l'acte de décès, les certificats spéciaux (permis d'inhumer, certificat de vie individuel ou collectif, ...), le jugement supplétif ;
- Partager sur les actes de l'état civil pour un Sénégalais de l'extérieur et pour les étrangers au Sénégal ;

- Expliquer aux participants la conduite à tenir en cas de destruction ou de détérioration d'une pièce d'état civil ;
- Partager sur les dispositions idoines pour un bon archivage de l'état civil.

II.2.3. Session de formation sur l'archivage

❖ La session de formation sur l'archivage est tenue.

Cette session de formation de trois (3) jours sur financement de l'AECID, dans le cadre du PAGL, a permis de renforcer les capacités de 20 responsables de centre d'état civil sur les nouvelles mesures d'amélioration de la gestion des archives de l'état civil. Pendant ces trois jours, la définition, la gestion, la composition, le classement et la conservation des archives de l'état civil ont été largement partagés.

Une visite guidée a été effectuée au niveau du Centre Principal d'état civil de Ziguinchor pour allier la théorie à la pratique. Ce fut l'occasion pour les participants d'avoir une idée nette des archives et des techniques de classement et de conservation.

II.2.4. Atelier régional de réflexion sur la participation des jeunes dans les processus de planification locale

❖ L'atelier régional est tenu.

L'Agence régionale de Développement, en partenariat avec le Programme Réussir au Sénégal financé par la GIZ, a organisé un atelier de réflexion sur la participation des jeunes dans les processus de planification locale.

Cette rencontre qui a regroupé cinquante-sept (57) participants composés de représentants des collectivités territoriales, de jeunes, d'organisations de migrants et de services techniques déconcentrés a été l'occasion de :

- Inciter les jeunes à s'impliquer davantage dans les instances de décisions municipales ;
- Encourager la participation des jeunes au processus de planification et de budgétisation locales ;
- Proposer une démarche permettant une meilleure prise en charge des préoccupations et besoins spécifiques des jeunes dans les documents de planification locale.

La rencontre a formulé les recommandations ci-après :

- Sensibiliser et inciter les jeunes à participer aux processus de planification et aux activités de développement territorial ;
- Planifier des rencontres entre les élus et les différentes catégories socioprofessionnelles ;
- Inciter les exécutifs locaux à organiser des rencontres bilan à l'attention des populations ;
- Étendre les activités du Programme Réussir au Sénégal à d'autres métiers qu'exercent les jeunes sans qualification.

II.2.5. Sessions de formation dans le cadre du protocole ARDZ-USOFORAL

❖ Le protocole ARDZ-USOFORAL est mis en œuvre.

Dans le cadre du protocole de partenariat qui lie l'Agence régionale de Développement de Ziguinchor (ARDZ) et l'ONG USOFORAL pour l'exécution du Projet de « Promotion du leadership féminin et de la Citoyenneté active dans les Communes de Nyassia et Enampore », des sessions de formation de trois (3) jours ont été organisées respectivement à Nyassia et Enampore sur les thèmes suivants :

- la Décentralisation et le développement des politiques publiques au niveau local ;
- la démocratie locale, la participation et le contrôle citoyen ;
- le Genre.

Cent vingt participants (120) composés d'élus dont 50% de femmes, ont bénéficié de ces renforcements de capacités.

II.3. Appui à la Gouvernance territoriale

Dans le souci, d'améliorer la gouvernance territoriale, l'Agence Régionale de Développement a accompagné des communes de la région dans la mise en place de cadres de concertation représentatifs de tous les acteurs territoriaux (conseillers, services techniques, ONG, Projets/Programmes, Organisations/Associations de Développement).

Ils jouent un rôle de proposition au conseil pour tout ce qui a trait au développement territorial.

Ces instances sont régulièrement renouvelées ou mise à jour avec l'assistance technique de l'ARD.

Dans la commune de Ziguinchor, on peut signaler l'existence de conseils de quartier qui sont aussi des cadres de concertation, de dialogue, de proposition et de participation citoyenne.

❖ **Les cadres de concertation sont mis en place.**

II.3.1. Mise en place des cadres de concertation de l'Entente et des départements

L'ARD a appuyé la mise en place des cadres de concertation départementaux et celui de l'Entente Interdépartementale.

Ces cadres ont pour missions :

- ✓ l'appui au processus de planification ;
- ✓ la participation à l'exécution et au suivi de la planification ;
- ✓ le renforcement de la communication et de la gouvernance territoriale.

Ils sont au cœur du processus d'élaboration des documents de planification de l'Entente (PIDD et SCOT).

II.3.2. Redynamisation des cadres de concertation

Avec le Programme USAID-KAWOLOR, l'ARD a introduit une requête à l'effet de redynamiser les cadres de concertation de ces communes d'intervention à savoir : Adéane, Niaguis, Boutoupa Camaracounda, Djinaky, Suelle, Kataba 1 et Kafountine.

Cette redynamisation va permettre le renouvellement des cadres de concertation de ces communes et leur renforcement de capacités sur :

- la composition, la structuration, l'organisation et le fonctionnement du cadre ;
- la communication pour une bonne dynamique organisationnelle ;
- la gestion d'une réunion ;
- la gestion de conflits.

II.3.3. Appui à la mobilisation des ressources financières

Dans le souci d'améliorer les recettes des collectivités territoriales d'intervention du Programme USAID-KAWOLOR, l'ARD a introduit une requête auprès dudit programme pour la mobilisation

des ressources financières dans ses communes pilotes (Adéane, Niaguis, Boutoupa Camaracounda, Djinakya, Suelle, Kataba 1 et Kafountine).

Ce travail qui va démarrer en 2020 permettra un recensement exhaustif des niches de recettes en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale et l'identification de stratégies de mobilisation des recettes financières.

II.4. Appui à la coordination et à l'harmonisation des actions de développement

II.4.1. Au niveau de la région

❖ Le rapport de la conférence territoriale est élaboré.

Pour apprécier le niveau d'exécution des engagements et programmes publics, le Gouvernement de l'État du Sénégal a institué l'organisation des conférences territoriales comme une nouvelle approche de coordination et de suivi-évaluation des politiques publiques.

En outre, la cartographie des interventions des différents acteurs publics comme privés permet de constater les disparités territoriales et sectorielles devant être corrigées au profit d'un développement harmonieux.

Les Conférences Territoriales se sont tenues dans les départements ainsi qu'au niveau régional avec la participation de tous les acteurs et partenaires au développement.

Le principal objectif poursuivi est d'évaluer les réalisations de l'État et de ses démembrements ainsi que la contribution de ses partenaires à l'effort de développement.

Pour les besoins de l'organisation de la conférence territoriale, des comités techniques restreints départementaux et régional, coordonnés par l'ARD et le SRADL, ont été mis en place par arrêté des Préfets et du Gouverneur.

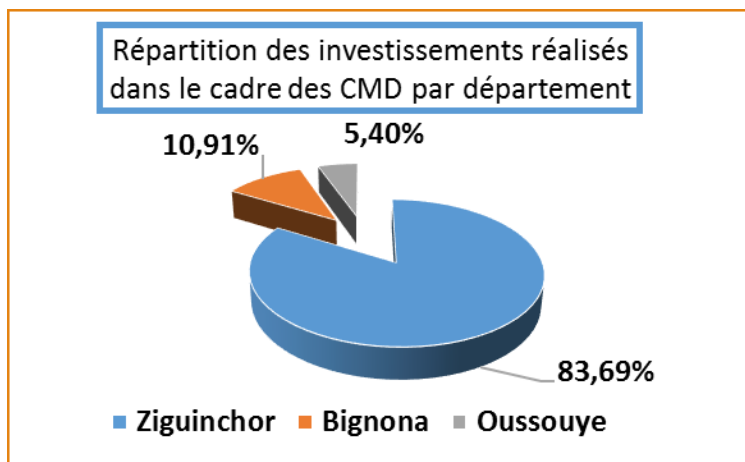
Ces comités ont respecté la commande du Ministère de l'Intérieur (TDR) pour procéder au partage des outils de collecte de données. Ces outils ont été remis aux différents acteurs au niveau arrondissement, département et région pour la collecte de données et le renseignement des fiches.

Les données produites ont fait l'objet de validation à travers la tenue de CLD, de CDD et de CRD.

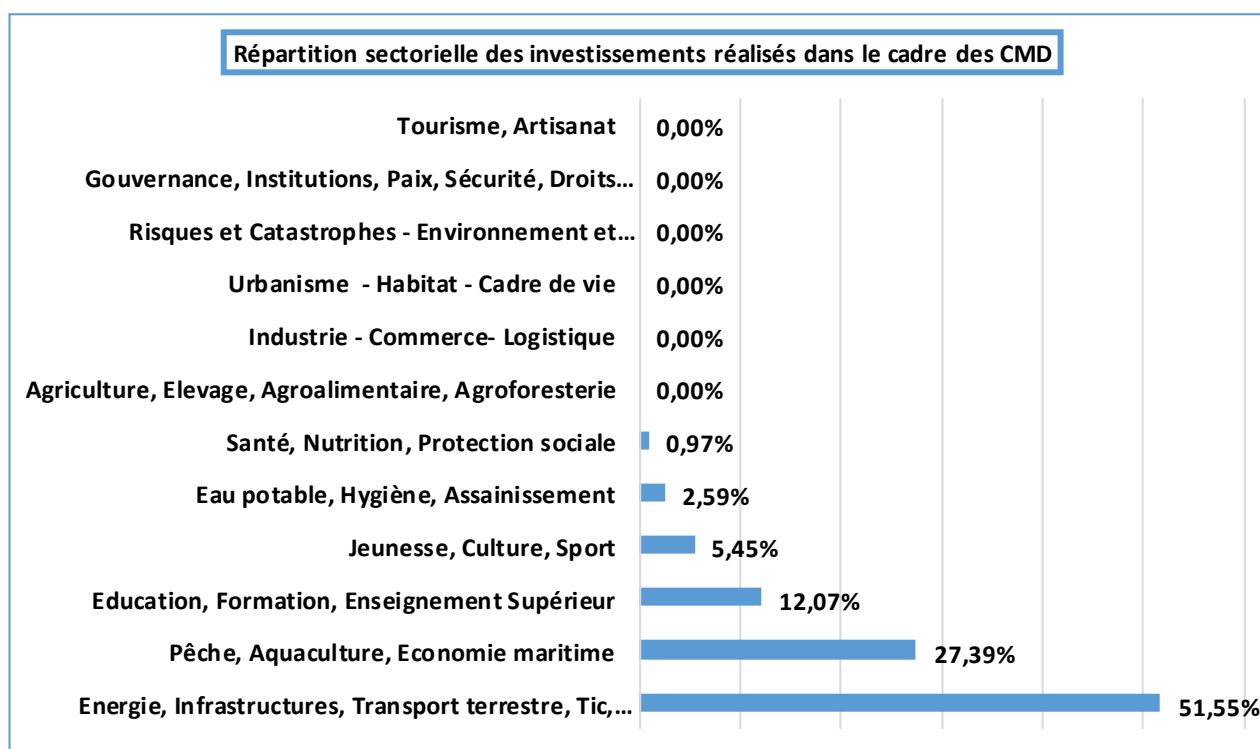
Le Comité Technique Régional s'est ensuite attelé au traitement et à l'analyse des données reçues à travers les rapports départementaux. Les bases de données des départements ont été épurées pour la production du rapport régionale de la conférence territoriale.

Le rapport de la conférence territoriale et régionale revient sur les investissements prioritaires des différentes catégories d'acteurs et par secteur et au niveau département.

Répartition par département	
Département	Volume
Ziguinchor	61 359 961 717
Bignona	8 000 000 000
Oussouye	3 962 265 603
Total	73 322 227 320

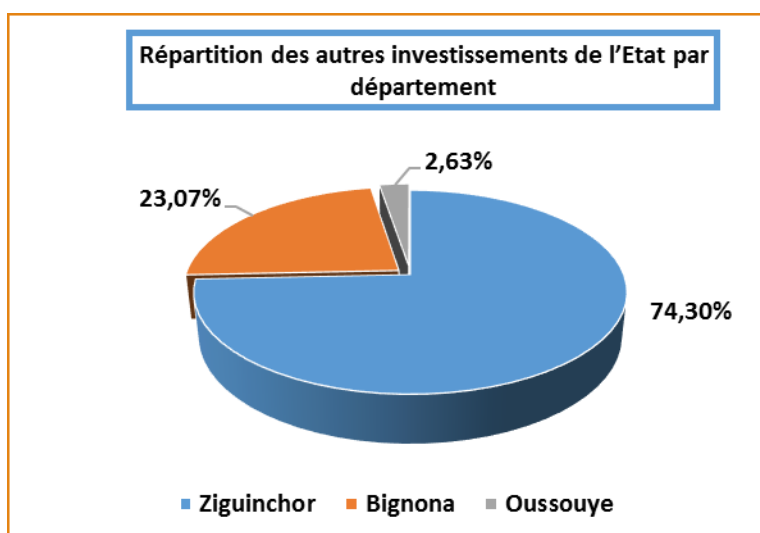


Répartition des investissements dans le cadre du CMD par département

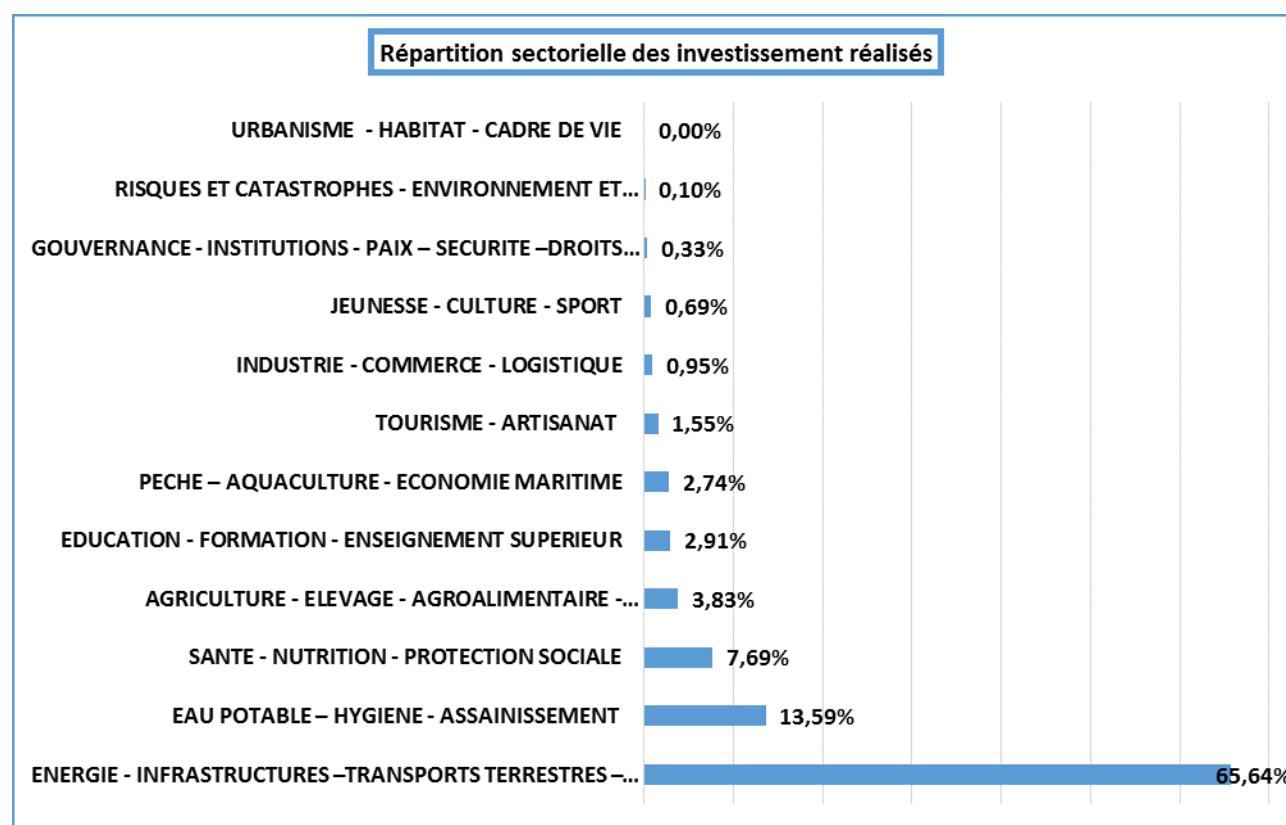


Répartition sectorielle des investissements dans le cadre du CMD

Répartition par département		
Département	Volume	%
Ziguinchor	67 743 927 345	74,30%
Bignona	21 036 328 648	23,07%
Oussouye	2 399 287 257	2,63%
Total	91 179 543 250	100,00%

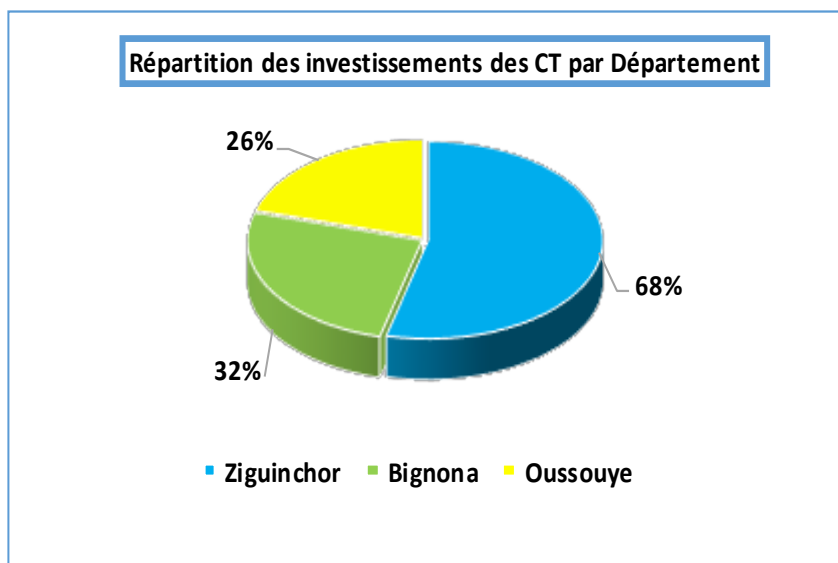


Répartition des autres investissements de l'État par département

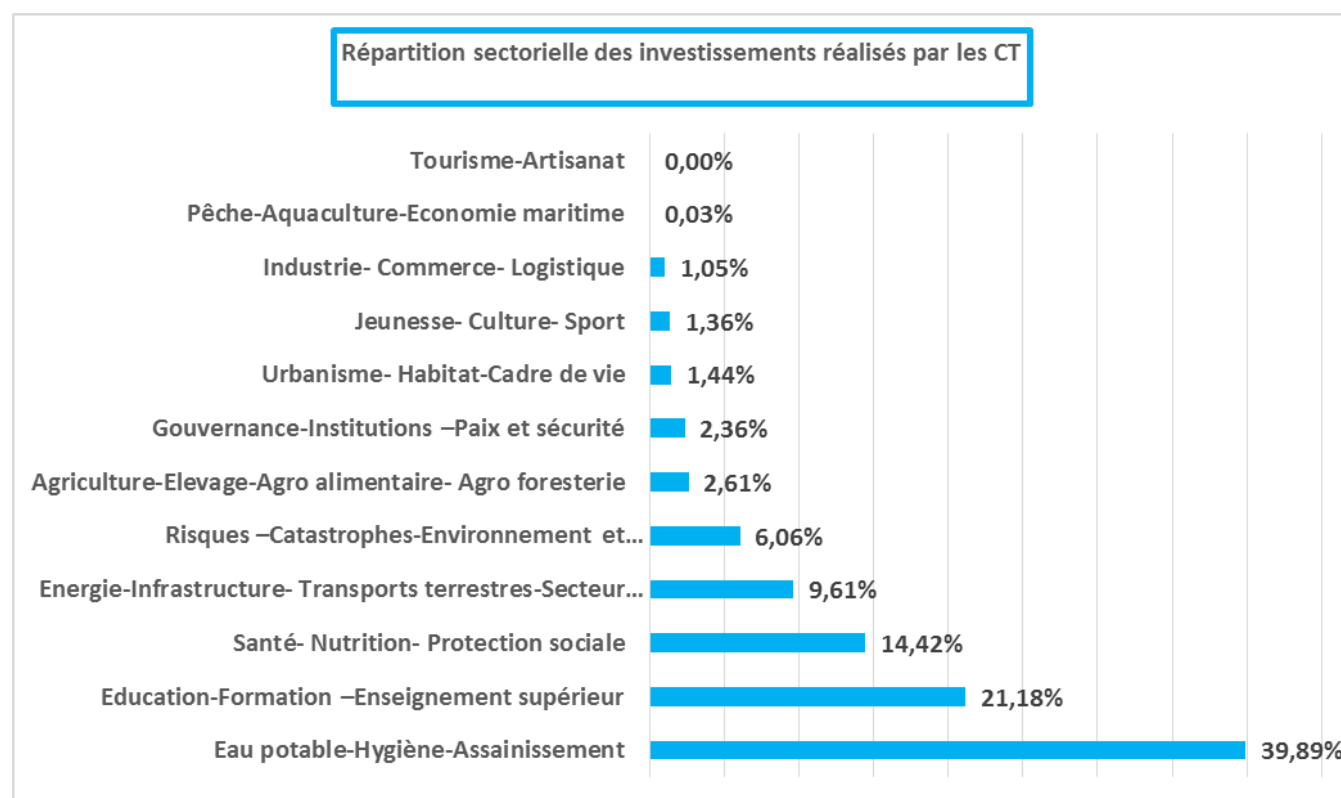


Répartition sectorielle des autres investissements de l'État

Répartition par département		
Département	Volume	%
Ziguinchor	5 016 288 982	68%
Bignona	2 390 410 092	32%
Oussouye	1 903 727 234	26%
Total	7 406 699 074	100,00%

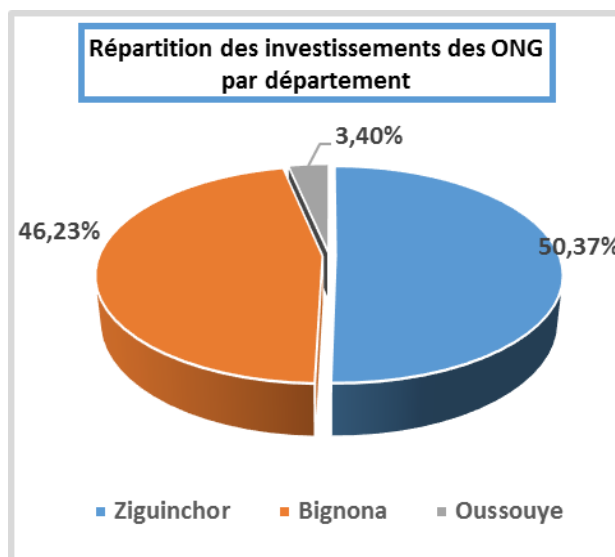


Répartition des investissements des CT par département

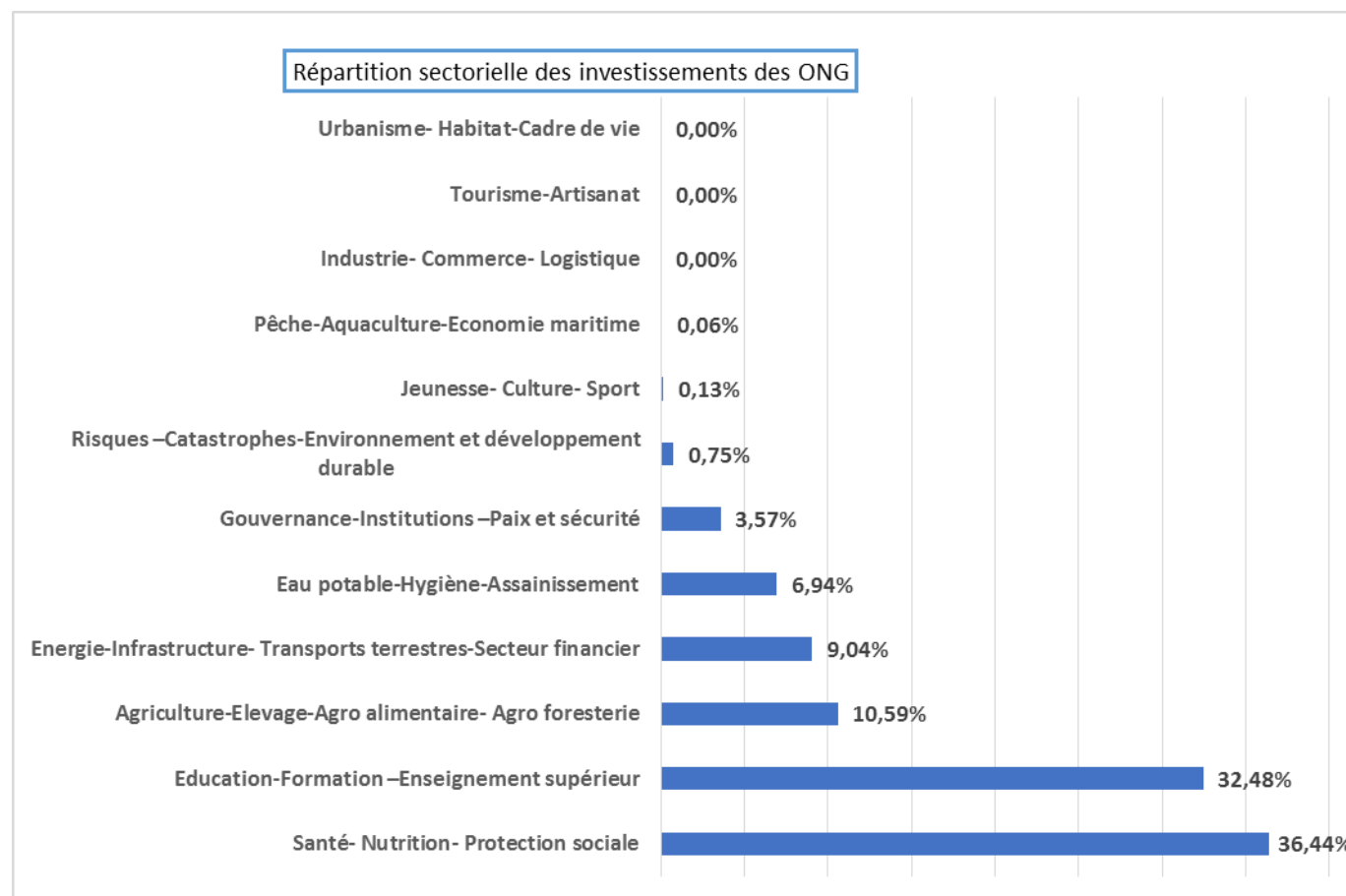


Répartition sectorielle des investissements des CT

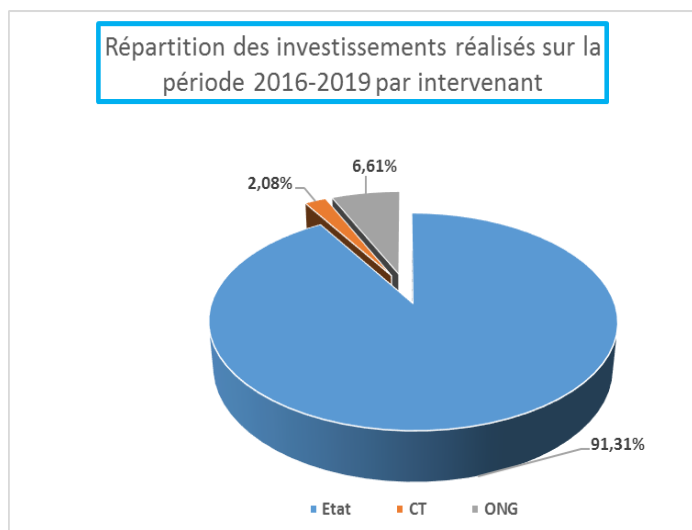
Répartition des investissements des ONG par Département		
Secteurs	Volume	%
Ziguinchor	5997644562	50,37%
Bignona	5505015314	46,23%
Oussouye	404411162	3,40%
Total	11 907 071 038	100,00%



Répartition des investissements des ONG par département



Répartition sectorielle des investissements des ONG



Intervenants	Montants investis	Part
État	164 501 770 570	91,31%
CT	3 747 499 537	2,08%
ONG	11 907 071 038	6,61%
TOTAL REGION	180 156 341 145	100%

Répartition des investissements par catégorie d'acteurs entre 2016 – 2019

Au regard de ces statistiques, l'État reste de loin le premier investisseur dans la région de Ziguinchor avec plus de 91 % du volume global des investissements suivi des ONG avec plus de 6% et enfin des CT qui ont contribué pour seulement 2,08%. Pour le niveau département, le volume des investissements de l'État est de 74% pour Ziguinchor, 23% pour Bignona et 2% pour Oussouye. Les autres catégories d'acteurs à savoir les Collectivités territoriales et les ONG ont plus investi respectivement dans les départements de Ziguinchor, Bignona et Oussouye.

Les secteurs les plus investis pour toutes les catégories d'acteurs constituent l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, l'agriculture, l'énergie -transport.

II.5. Appui au suivi-évaluation des programmes et plans d'actions de développement local

❖ Les programmes et plans d'actions sont suivis et évalués.

En vue d'une prise en charge effective de sa mission d'appui au suivi-évaluation des programmes et plans d'actions de développement local aux différents ordres de collectivités territoriales de la région, l'Agence a obtenu les résultats suivants :

- Les projets/programmes en ancrage (PAEBCA, PACASEN, PAGL) sont suivis et évalués ;
- Les populations sont informées des résultats issus de la mise en œuvre des projets et programmes au niveau des territoires à travers l'organisation de rencontres de partage ;

- Les données sont exploitées et sécurisées dans un système de back up et une partie à travers le système informatisé de suivi ;
- La mise à jour de la partie FDL du SISPA est effectuée avec des modifications ajoutées par l'administrateur principal pour répondre aux instabilités notées ;
- Le canevas de suivi des activités du PNDL est renseigné ;
- La base de données attributaire et cartographique est gérée ;
- Le site web est construit et la migration des données du SIG est faite ;
- Les bases de données des prestataires, autres partenaires et stagiaires sont stabilisées ;
- Les rapports sont produits prenant en compte les indicateurs de performance ;
- Le rapport de la conférence territoriale est produit.

S'appuyant sur le cadre de référence de suivi – évaluation du PNDL, le dispositif mis en place pour le suivi des projets/programmes a permis de retravailler les deux référentiels :

- GAR (Gestion Axée sur les Résultats) ;
- Approche systémique.

Le cadre de référence met en exergue le dispositif suivi-évaluation dont les composantes sont : les documents de base, les outils et les méthodes de collecte de données des indicateurs de performance et l'informatisation du système de suivi-évaluation (SISE).

Le schéma du dispositif comprend les quatre différentes phases à savoir : la planification (Livrable PTBA), le suivi des activités (Livrable rapports de missions), le suivi des résultats (Livrable rapport annuel) et suivi des effets (Livrable revue à mi-parcours) qui devrait mettre l'accent sur la démarche qualité. A noter que cette démarche qualité devra être appliquée au cours de l'année 2020.

En résumé, ces différentes informations traitées et stockée par un back up dans les différentes bases de données de l'ARD font aujourd'hui de cette dernière la porte d'entrée pour l'obtention d'informations fiables et crédible au niveau de la région.

II.5.1. Le répertoire des acteurs et la matrice des interventions

❖ Le répertoire des acteurs et la matrice des interventions sont mis à jour.

L'ARD a aussi poursuivi, parallèlement à la mise en place du dispositif de suivi – évaluation, le renseignement périodique d'un répertoire des acteurs et d'une matrice des interventions.

Par rapport aux enjeux d'un monde en mutation, la logique d'intervention des acteurs reste souvent liée au contexte et souvent au référentiel des politiques publiques des états. C'est ainsi que le répertoire des acteurs permet d'identifier l'ensemble des intervenants de développement dans la région, et la matrice dénombre l'ensemble des opérations d'investissement et indique clairement le rôle de chacun en matière de développement au niveau du territoire.

Cette année l'ARD, dans le cadre de la mise en œuvre du PAGL, a démarré le processus des conférences d'harmonisation. Les TDR et les fiches de collecte de données sont actualisés en vue de la prochaine tenue des conférences d'harmonisation en début d'année 2020.

II.5.2. La réalisation cartographique

A la suite des formations sur QGIS et QFIELD organisées par le CFPT du Ministère des infrastructures, l'AECID et l'Université de Saragosse, des cartes seront confectionnées pour l'ensemble des collectivités territoriales.

II.5.3. Actualisation de la base de données des intervenants dans la région

❖ La base de données est actualisée.

Il faut noter que le SISPA a connu des modifications de la part de l'administrateur principal, le PNDL, pour stabiliser les modules. Dans le cadre de la mise à jour de la matrice des interventions de la région, l'ARD poursuit son processus d'actualisation des données des CT à travers le recensement des infrastructures et leur niveau de fonctionnalité.

Pour une démarche qualité, le respect des délais et la périodicité sont importantes dans le but d'avoir du système du suivi évaluation performant.

II.5.4. Mise en œuvre d'un système d'information géographique

❖ Le Site Web est fonctionnel avec une migration des données du SIG.

L'Agence dispose, avec l'appui de l'AECID, d'un site web permettant une meilleure diffusion des réalisations des collectivités territoriales, de leurs potentialités et des résultats de la mise en œuvre des projets/programme en ancrage à l'ARD.

Le système d'information géographique (SIG) conçu avec le Centre de Suivi Écologique (CSE), rend accessible l'information territoriale aux différents acteurs et parties prenantes.

Le SIG offre à la région de nouvelles perspectives dans le contexte de la décentralisation et du développement territorial. Ce travail est réalisé en collaboration avec les services techniques de la région. Les infos officielles de la région de Ziguinchor sont disponibles sur www.sig-ziguinchor.org

Le SIG de la région renferme des informations sur 19 thématiques :

- ✓ Démographie ;
- ✓ Accès aux services socio-économique de base (ASSB) ;
- ✓ Énergie ;
- ✓ Commerce ;
- ✓ Santé ;
- ✓ Hydrographie - Ressources en eau ;
- ✓ Agriculture - Élevage ;
- ✓ Organisation administrative ;
- ✓ Education - Jeunesse ;
- ✓ Réseaux routiers et ferroviaires ;
- ✓ Assainissement - Hygiène ;
- ✓ Pédologie - Géologie ;
- ✓ Sécurité ;
- ✓ Occupation et utilisation du sol ;
- ✓ Télécommunication ;
- ✓ Tourisme ;
- ✓ Pêche ;
- ✓ Jeunesse ;
- ✓ Topographie.

Le système d'informations géographiques demeure incomplet car il faudrait poursuivre l'actualisation de données (Shape file et des couches vectorielle à rechercher) pour une optimisation des résultats. Le SIG permet aux Collectivités territoriales de la région de poursuivre les objectifs suivants :

- l'optimisation de l'administration du territoire par la « localisation » des informations qu'elles soient géographiques ou pas ;
- la visualisation des résultats de scénarios divers budgétaires ou réglementaires ;
- la planification et l'aménagement du territoire ;
- l'appropriation des informations cartographiques du territoire, qu'elles soient externes comme le cadastre, les réseaux, la voirie, les espaces verts, le patrimoine, etc. ;
- la diffusion à des tiers de certaines informations à d'autres structures territoriales, partenaires comme au public.

Il est un carrefour d'échanges et permet également aux chercheurs, bailleurs, étudiants entre autres de disposer d'informations par rapport à un territoire donné.

III. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS/PROGRAMMES LOGÉS À L'ARD

L'ARD a signé plusieurs conventions et protocoles pour l'exécution des projets/programmes au niveau de la région.

III.1. Projet d'Amélioration de l'Education de base en Casamance (PAEBCA)

❖ **Les marchés sont passés dans les règles de procédures en vigueur (Code des marchés publics).**

✓ Acquisition de quatre motos

Pour mener à bien leur mission de suivi des travaux, le projet a acquis quatre motos tout terrain pour les superviseurs de chantiers.

✓ Démarrage des travaux dans les douze sites

Tous les prestataires ont démarré des travaux. Cependant les travaux ont connu un grand retard dans leur phase d'exécution. Ce retard est dû à deux facteurs :

- le rythme d'exécution des travaux est lent ;
- le retard dans le paiement des décomptes des prestataires.

Présentement les taux d'exécution technique sont estimés :

- Ecole Élémentaire El Hadji Seydou KANE : 63% ;
- CEM de Tobor : 34% ;
- Ecole Élémentaire de Djiguinoume : 54% ;
- Ecole Élémentaire de Kigninding : 53% ;
- CEM de Ouonck : 61% ;
- CEM de Niamone : 77% ;
- CEM de Badiouré : 79% ;
- CEM de Dianky : 66% ;
- CEM de Mlomp/Bignona : 82% ;
- CEM de Kafountine : 44% ;
- CEM de Abéné : 52% ;
- CEM de Djibonker : 75%.

III.2. Projet d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL)

❖ Le prestataire en maintenance informatique est recruté.

Pour accompagner les collectivités territoriales dans la gestion du réseau informatique de l'état civil, un prestataire en maintenance informatique est recruté.

❖ Le matériel est acquis.

L'ARD a acquis : cinq (5) ordinateurs portables Core I5, deux (2) ordinateurs all in one, deux (2) Imprimantes M 102, un (1) vidéo projecteur EPSON, deux (2) onduleurs de 1500 KVA, une (1) Photocopieuse Canon simple IR2520, un (1) Scanner HP HD 2P, deux (2) appareils photos numériques, une (1) table bureau avec retour, huit (8) Antivirus Kaspersky avec licence 1 an et trois (3) disques dur externe 1TB TOSHIBA.

❖ Les marchés sont passés dans les procédures en vigueur (Code des marchés publics).

L'ARD a élaboré cinq dossiers de consultations qui sont lancés :

- La Demande de Renseignements et de Prix portant sur la consolidation de l'état civil dans les dix premières collectivités territoriales ;

- La Demande de Renseignements et de Prix portant sur l'acquisition d'équipements pour l'archivage de l'état civil dans onze (11) collectivités territoriales ;
- La Demande de Renseignements et de Prix portant sur le câblage du réseau informatique de l'état civil dans dix (10) collectivités territoriales ;
- La Demande de Renseignements et de Prix à compétition Ouverte portant l'acquisition de matériel informatique pour dix (10) collectivités territoriales ;
- La Demande de Renseignements et de Prix à compétition Ouverte portant sur la construction d'un centre secondaire d'état civil dans la commune de Ziguinchor.

✓ **Les prestataires sont sélectionnés.**

L'ARD a sélectionné cinq (5) prestataires portant sur :

- la consolidation de l'état civil dans les dix premières collectivités territoriales ;
- l'acquisition d'équipements pour l'archivage de l'état civil dans onze (11) collectivités territoriales ;
- le câblage du réseau informatique de l'état civil dans dix (10) collectivités territoriales ;
- l'acquisition de matériel informatique pour dix (10) collectivités territoriales ;
- la construction d'un centre secondaire d'état civil dans la commune de Ziguinchor.

✓ **Les travaux sont suivis périodiquement.**

L'ARD a suivi les prestations portant sur :

- la consolidation de l'état civil dans les dix (10) premières collectivités territoriales ;
- l'acquisition d'équipements pour l'archivage de l'état civil dans onze (11) collectivités territoriales ;
- le câblage du réseau informatique de l'état civil dans dix (10) collectivités territoriales ;
- l'acquisition de matériel informatique pour dix (10) collectivités territoriales ;

- Les travaux de construction d'un centre secondaire d'état civil à l'hôpital régional de Ziguinchor.

✓ **La réception provisoire des travaux est effective.**

La consolidation de l'état civil dans dix (10) collectivités territoriales est réalisée par :

- l'acquisition d'équipements pour l'archivage de l'état civil dans onze (11) collectivités territoriales ;
- le câblage du réseau informatique de l'état civil dans dix (10) collectivités territoriales ;
- l'acquisition de matériel informatique pour dix collectivités territoriales.

III.3. Projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

L'ARD a poursuivi son accompagnement dans la mise en œuvre des projets du PNDL/CT.

III.3.1. Appui dans la signature des conventions signées entre le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ **Les conventions de partenariat sont établies.**

Dix communes sont appuyées dans la préparation et la signature des conventions.

Il s'agit de :

- L'avenant 1 à la convention 1 du conseil départemental de Ziguinchor ;
- L'avenant 1 à la convention 1 de la commune de Diembéring ;
- La convention 5 de la commune Boutoupa Camaracounda ;
- La convention 5 de la commune Nyassia ;
- La convention 7 de la commune Kataba 1 ;
- Les conventions 6 et 7 de la commune d'Oukout ;
- La convention 7 de la commune TENGHORY ;
- La convention 4 de la commune de Niaguis ;
- La convention 5 de la commune d'Enampore ;
- La convention 5 de la commune de Diouloulou.

III.3.2. Elaboration des dossiers de consultation des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ Les marchés sont passés dans les procédures en vigueur (Code des marchés publics).

Certaines communes sont appuyées dans l'élaboration de dossier de consultation. Au total six dossiers de consultations sont élaborés et transmis :

- La Demande de Renseignements et de Prix portant sur la construction du mur de clôture du terrain de foot bal de Nyassa, chef-lieu de commune (convention 5) ;
- La Demande de Renseignements et de Prix portant sur la construction du mur de clôture de l'école élémentaire de Kaguitte Douma, dans la commune de Nyassa (convention 5) ;
- La Demande de Renseignements et de Prix portant sur l'acquisition d'un combiné moulin et décortiqueuse à riz à Etomé, dans la commune de Nyassa, (convention 5) ;
- La Demande de cotation et de Prix portant sur l'acquisition d'équipement de la savonnerie de Nyassia, chef-lieu de commune (convention 5) ;
- Demande de cotation de la fourniture des équipements de salles de classe à l'école élémentaire de Boucotte Diola dans la commune de Diembéring (convention 3) ;
- Demande de cotation de la fourniture des équipements de salles de classe au CEM de Cabrousse, dans la commune de Diembéring (convention 2).

III.3.3. Appui aux communes dans la sélection des prestataires des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ La passation de marché est effectuée.

Les communes sont appuyées dans la sélection des prestataires. Ainsi, l'Agence a participé à deux évaluations d'offres :

- Dépouillement d'offres de la fourniture des équipements de salles de classe à l'école élémentaire de Boucotte Diola dans la commune de Diembéring (convention 3) ;
- Dépouillement d'offres de la fourniture des équipements pour la collecte des ordures ménagères au Cap Skiring dans la commune de Diembéring (convention 4) ;

III.3.4. Signature de contrats des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ Les contrats de prestation sont établis.

Les collectivités territoriales sont appuyées dans la préparation de deux contrats de prestations de services cofinancés avec le Programme National de Développement Local (PNDL). Il s'agit de la :

- fourniture des équipements pour la collecte des ordures ménagères au Cap Skiring dans la commune de Diembéring, (convention 4) ;
- fourniture des équipements de salles de classe à l'école élémentaire de Boucotte Diola dans la commune de Diembéring, (convention 3).

III.3.5. Visites des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ Le suivi des travaux de construction d'infrastructures est effectué.

Les communes sont appuyées dans le suivi de l'exécution physique de certains projets cofinancés avec le Programme National de Développement Local (PNDL).

Au total, la DAMO a fait trois sorties, pour suivre des travaux. Il s'agit :

- des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable à Eyoune, dans la commune d'Oukout, travaux estimés à 80 % (convention 6) ;
- fourniture des équipements de salles de classe au CEM de Cabrousse dans la commune de Diembéring, fourniture estimée à 50%, (convention 2) ;
- fourniture des équipements de salles de classe à l'école élémentaire de Boucotte Diola dans la commune de Diembéring, fourniture estimée à 60%, (convention 3).

III.3.6. Réception provisoire des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ La réception provisoire des projets est effectuée.

Les communes sont appuyées dans les réceptions provisoires de sept projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les communes. Il s'agit :

- ✓ des travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe au CEM de Boutoupa dans la commune de Boutoupa Camaracounda (Convention 4) ;
- ✓ des travaux de la gare routière d'Oussouye chef-lieu de commune (Convention 5) ;
- ✓ d'une pirogue motorisée à Wendaye, dans la commune de Diembering (convention 4) ;
- ✓ des équipements de deux salles de classe à l'école élémentaire de Boucotte Diola, dans la commune de Diembering (Convention 3) ;
- ✓ des équipements de deux salles de classe au CEM de Cambrousse, dans la commune de Diembéring (Convention 2) ;
- ✓ des équipements pour la collecte des ordures ménagères, au cap Skiring (Convention 4).

III.3.7. Réception définitive des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Collectivités Territoriales

❖ La réception définitive des travaux est effectuée.

Les Communes sont appuyées dans les réceptions définitives de trois projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les communes. Il s'agit :

- travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau dans les quartiers de Batine, Daga, Kamanar et Diaganam, dans la commune de Thionck Essyl (convention 1) ;
- travaux de construction du mur de clôture du CEM de Siganar, dans la commune de Oukout (Convention 1 conseil départemental) ;
- de la fourniture des équipements de trois salles de classe et bureau du directeur à l'école élémentaire de Wendaye, dans la commune de Diembering (convention 2).

III.3.8. Clôture de conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ Les conventions de financement sont clôturées.

Les communes sont accompagnées dans la clôture de deux conventions de financement PNDL/Commune.

Il s'agit des conventions suivantes :

- ✓ N°04/ZG111/13 du 11 Février 2013 de la commune de Diouloulou ;
- ✓ N°01/ZG200/15 du 15 Septembre 2015 du conseil départemental d'Oussouye.

III.3.9. Conventions de financement des projets cofinancés par le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes en attente d'être clôturées

❖ Les conventions en attente d'être clôturées sont suivies.

Dix conventions sont en attente d'être clôturées à cause du manque de certificats financiers attestant le paiement des retenues de garanties.

Il s'agit des conventions :

- N°05/Z132/14 du 16 Octobre 2014 de la commune de Diégoune ;
- N°04/ZG134/13 du 26 Aout 2013 de la commune de Mangagoulack ;
- N°01/Z122/07 du 22 Avril 2007 de la commune d'Oulampane ;
- N°02/Z122/07 du 15 Décembre 2010 de la commune d'Oulampane ;
- N°01/Z101/07 du 11 Juin 2007 de la commune de Bignona ;
- N °02/ZG301/12 du 12 Juin 2012 de la commune de Ziguinchor ;
- N° 02/ZG121/10 du 29 Septembre 2010 de la commune de Djibidione ;
- N° 03/ZG121/12 du 18 Mai 2012 de la commune de Djibidione ;
- N°04/ZG121/13 du 26 Novembre 2013 de la commune de Djibidione ;
- N °02/ZG113/11 du 20 Janvier 2011 de la commune de Kafountine.

III.3.10. Récapitulation de la mise en œuvre des conventions de financement signées entre le Programme National de Développement Local (PNDL) et les Communes

❖ L'état de mise en œuvre des conventions est fait.

- Pour la première génération de conventions de financement: vingt-neuf (29) collectivités territoriales sont bénéficiaires, cent quatre-vingt et un (181) microprojets retenus, trois (03) microprojets non démarrés, aucun (0) microprojet en cours d'exécution, cent soixante-dix-huit (178) microprojets sont réceptionnés provisoirement, cent soixante-dix Sept (177) microprojets sont réceptionnés définitivement, vingt-quatre (24) conventions clôturées, trois (03) conventions en cours d'exécution et deux (02) sont en attente d'être couturées.

- Pour la deuxième génération de conventions de financement : vingt-sept (27) collectivités territoriales sont bénéficiaires, cent vingt-six (126) microprojets retenus, un (01) microprojet est en cours d'exécution, cent vingt-cinq (125) microprojets sont réceptionnés provisoirement, cent deux (102) microprojets sont réceptionnés définitivement, vingt-deux (22) conventions clôturées, deux (2) conventions en cours d'exécution et trois (03) est en attente d'être clôturée.
- Pour la troisième génération de conventions de financement : sept (07) collectivités territoriales sont bénéficiaires, les dix-sept (17) microprojets retenus sont réceptionnés provisoirement, seize (16) microprojets sont réceptionnés définitivement, cinq (05) conventions clôturées, une (01) convention en cours d'exécution et une (01) convention en attente d'être clôturée.
- Pour les conventions de financement FECL: Dix-neuf (19) collectivités territoriales sont bénéficiaires, quarante-six (46) microprojets retenus, zéro (00) microprojet est en cours d'exécution, un (01) microprojet non démarré, quarante-cinq (45) microprojets sont réceptionnés provisoirement, quarante-deux (42) microprojets réceptionnés définitivement, quinze (15) conventions clôturées, trois (03) conventions en cours d'exécution et une (01) en attente d'être clôturée.
- Pour les conventions de massification : vingt (20) collectivités territoriales sont bénéficiaires, trente-quatre (34) microprojets retenus, zéro (00) microprojet en cours d'exécution, deux (02) microprojets non démarrés, trente-deux (32) microprojets sont réceptionnés provisoirement, trente (30) microprojets réceptionnés définitivement, quinze (15) conventions clôturées, quatre (04) conventions en cours d'exécution et une (01) en attente d'être clôturée.
- Pour les conventions de 2013-2014 : dix-sept (17) collectivités territoriales sont bénéficiaires, quarante-cinq (45) microprojets retenus, un (01) microprojets en cours d'exécution, un (1) microprojet non démarré, quarante-trois (43) microprojets sont réceptionnés provisoirement, quarante (40) microprojets réceptionnés définitivement, sept (07) conventions clôturées, deux (2) conventions en cours d'exécution et huit (08) en attente d'être clôturées.
- Pour les conventions de 2015 : douze (12) collectivités territoriales sont bénéficiaires, trente-sept (37) microprojets retenus, dix-sept (17) microprojets démarrés, vingt (20) microprojets

non démarrés, six (06) microprojets sont en cours d'exécution, onze (11) microprojets sont réceptionnés provisoirement, deux (02) microprojets sont réceptionnés définitivement.

III.4. Projet de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères à Bignona, à travers l'entente de Niamone et Tenghori (PCTOM).

L'ARD a procédé à la réception provisoire des deux (02) remorques et treize (13) tracteurs. Le projet est clôturé officiellement le 27 janvier 2019.

CONCLUSION

Le bilan de la mise en œuvre des activités de l'ARD de Ziguinchor, durant l'année 2019, est globalement satisfaisant malgré la mise en place tardive du FDD.

Des résultats sont obtenus grâce à une bonne planification et réalisation et une mise en œuvre des activités. Concernant de planification territoriale, des documents (PDD, PDC) sont élaborés au profit des CT, de même que des formations sont dispensées aux différents acteurs territoriaux. Les documents relatifs à la planification spatiale (SCOT) et la planification économique (PIDD) sont en élaboration.

Concernant le volet suivi-évaluation, des résultats sont obtenus à travers la mise à jour de la base de données relative à la matrice des interventions des différents catégories d'acteurs, la mise en ligne du site web, l'administration du Système Informatisé du PNDL et des ARD (SISPA), la mise à jour du SIG et sa migration au niveau du site web..

Pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriale, les résultats notés sont entre autres les marchés passés dans les procédures en vigueur, les conventions signés et les travaux réalisés pour la plupart dans les délais.

Toutefois, malgré ces performances, il a été noté un écart dans la mise en œuvre des activités planifiées par l'Agence en 2019. Les causes de cet écart constaté sont surtout liées au retard de la mise en place des fonds nécessaires à l'exécution technique et financière des actions planifiées dans le PTBA de 2019.

Pour stabiliser le niveau de performance au niveau de l'Agence et faciliter l'exécution du PTBA 2020, une démarche qualité doit être appliquée et des ressources additionnelles (humaines, matérielles et financières) mobilisées.

ANNEXES

Annexe 1 : PTBA 2020

ANNEXE 1: PLAN D'ACTION ANNUEL 2020 AVEC LES PROJETS EN ANCRAGE																				
		ACTIVITES	SOUS ACTIVITES	2020										Responsables	ACTEURS ASSOCIES	2 020	INDIC ATEURS DE RESULTATS	SOURCES DE VERIFICATION		
				MOIS												FINANCEMENT				
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			11			12	
OS 1: planification locale, renforcement des capacités et la gouvernance locale																				
L'appui et la facilitation à la planification du développement local sont assurées	R1-1 Appui à la planification locale	Activité 1.1.1. Appuyer l'élaboration de 3 plans de développement communal	Elaboration des TDR												DPF		-	Nombre de PDC réalisés (3)	Rapports; documents	
			Recrutement d'un consultant																	-
			Réalisation des études														CT, STD, UNICEF,			14 052 000
		Activité 1.1.2. Appuyer à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de l'Entente Ziguinchor	Finalisation de l'étude du SCOT														CT, STD, PAGL	3 016 170	1 schéma de cohérence territoriale élaboré	
																	CT, STD, PAGL	4 830 000		
																	CT, STD	-		
	Sous Total R1-1															21 898 170				
	R1-2 Appui au renforcement de capacités	Activité 1.2.1. Recueillir les besoins de renforcement des capacités des CT	Elaboration des grilles de collecte et collecte de données auprès des CT													CT, STD, PACASEN		-	Nombre de thématiques	
			Administration des grilles de collecte																	
		Activité 1.2.2. Appuyer la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités	Elaboration des TDR des formations													CT, STD, PACASEN		-	Nombre d'actions réalisées	Rapports; documents; feuille de présence
			Recrutement des consultants/facilitateurs														CT, STD, PACASEN	-		
			Mise en œuvre des modules de formation														CT, STD, Consultants	5 000 000		
	Suivi et évaluation des modules de formation														CT, STD, Consultants		-			
	Sous Total R1-2															5 000 000				
	R1-3 Appui à la gouvernance des Collectivités territoriales	Activité 1.3.1. Appuyer les CT à la promotion du budget participatif	Facilitation et suivi du processus												DPF	CT, STD	-	Nombre de CT appuyées	Rapports; documents; feuille de présence	
			Activité 1.3.2. Appuyer la redynamisation des cadres de concertation	Installation et Mise à jour des cadres de concertation												CT, DPF, STD	-	Nombre de CT évaluées		
				Renforcement de capacités des cadres de concertation												CT, STD, USAID KAWOLOR	5 635 000			
		Activité 1.3.3. Appuyer les activités de CTC	Execution des activités de CTC relatives aux CMO													CT, STD, PACASEN	2 064 000			
			Execution des activités de CTC relatives aux IdP													CT, STD, PACASEN	1 224 000			
Accompagnement technique à la mise en œuvre des projets d'investissements															CT, STD, PACASEN	942 700				
Sous Total R1-3															9 865 700					
Total OS1															36 763 870					

OS 2: Appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales																						
L'appui à la maîtrise d'ouvrage est assurée	R2-1 Appui à la réalisation des ouvrages et à la réception des fournitures	Activité 2.1.1. Appuyer à l'élaboration des plan de passation des marchés	Elaboration des plans de passation des marchés													DAMO	CT, DCMP	-	Nombre de PPM élaboré	PPM		
		Activité 2.1.2. Assurer la MOD des travaux de construction des ouvrages des phases 1 et 2 pour le PAEBCA	Supervision des techniciens sur les sites des travaux d'extension et de réhabilitation d'EE et de CEM dans la région de Ziguinchor															IA, PAEBCA	4 800 000	Travaux réalisés	PV de réception	
			Suivi des travaux d'extension et de réhabilitation d'EE et de CEM dans la région de Ziguinchor															IA, PAEBCA	8 380 000			
			Suivi des travaux															PNDL	3 000 000			
		Activité 2.1.3. Appuyer à l'exécution des projets d'investissement des CT	Recrutement d'un Assistant à la DAMO															PNDL	2 500 000	Nombre de conventions réalisées	Conventions	
			Finalisation des conventions de financement															PNDL	-			
		Activité 2.1.4. Appuyer la mise en œuvre du FDL/PNDL	Suivi des activités du FDL/PNDL																PNDL	5 400 000		
		Sous Total R2.1																24 080 000				
	R2-2 Appui à l'entretien des ouvrages et maintenance des équipements	Activité 2.2.1. Appuyer à l'entretien des ouvrages et à la maintenance des équipements	Accompagnement à la mise en place des Comités de Gestion et d'Entretien des infrastructures														DAMO	CT, STD	-	Fonctionnalité des comités de gestion	PV de mise en place et rapports	
			Accompagnement dans la mise en œuvre des plans de gestion et d'entretien des infrastructures															CT, STD	-			
		Sous Total R2.2															-					
	R2-3 Appui à la signature des conventions de financement	Activité 2.3.1. Préparer et signer les conventions de financement avec les CT	Elaborer les conventions de financement																CT, Autorités adm.	-	Nombre de conventions réalisées	PV
			Signer les convention de financement																CT, Trésor	-		
		Activité 2.3.2. Préparer et clôturer les conventions de financement	Préparer la liasse des dossiers des conventions de financement															CT, Autorités adm.	-			
			Signer les PV de clôture des conventions de financement															CT, Autorités adm.	-	Nombre de conventions clôturées		
		Sous Total R2.3															-					
	TOTAL OS2																24 080 000					

OS3 : Appui au développement économique locale																									
Le développement économique local est promu et les relations avec les chambres consulaires et les organisations patronales valorisées	R3-1 Appui au développement des filières porteuses	Activité 3.1.1. Appuyer la promotion du secteur privé par la valorisation des chambres consulaires et des porteurs d'initiatives économiques	Accompagnement au développement de la filière mangue																Acteurs filière, Aut. Adm., CCAIZ		-				
			Accompagnement au développement de la filière anacarde																	CCIAZ		-			
			Evaluation de la convention de partenariat ARDZ/CCIAZ																	CCIAZ, CM, OP, PNDL		-			
			Accompagnement du partenariat avec les chambres consulaires et les organisations patronales																			-	Nombre de CT appuyées		Rapports; PV d'élaboration du rapport
		Sous Total R.3.1																			-				
	R3-2 Accompagnement des porteurs d'initiatives économiques	Activité 3.2.1.Appuyer l'animation économique des territoires	Accompagnement des CT dans l'organisation des lounas et foras économiques																			-			
		Sous Total R.3.2																							
	R.3.3 Accompagnement à la valorisation des territoires	Activité 3.3.1. Appuyer à la connaissance des territoires à travers l'application du guide de planification du développement territorial	Accompagnement dans la réalisation des brochures promotionnelles des CT																		DPF, CT		-	Applicabilité du guide	Rapports
			Vulgarisation du guide de planification du développement territorial																		DPF, CT, PNDL		-		
			Formation des acteurs des territoires sur le marketing territorial																		DPF, CT, PNDL		-		
		Sous Total R3.3																							
	TOTAL OS3																						0		

OS4 : Appui à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation																			
Les interventions entre CT d'une meme région d'une part et avec les politiques et plans nationaux d'autre part sont mises en cohérences	R4-1. Appui à l'harmonisation des interventions	Activité 4.1.1. Organiser les conférences d'harmonisations/territoriales avec les Préfets et le Gouverneur	Elaboration des TDR											D.S.E	Aut. Adm., STD	-	Dispositif fonctionnel	Rapports	
			Organisation, collecte, exploitation, traitement et analyse des données										Aut. Adm., STD		-				
			Organisation des conférences d'harmonisation										Aut. Adm., STD, ONG, CT, PAGL		1 000 000				
		Activité 4.1.2. Relancer le dispositif pour la coordination et l'harmonisation des interventions	Mettre à jour le dispositif à l'aune de l'acte III de la décentralisation										DPF	Aut. Adm., STD, ONG, CT	-				
			Organiser un atelier de partage pour la relance du dispositif											Aut. Adm., STD, ONG, CT, PAGL	-				
			Réorganiser et mettre à jour les cadres de concertation des CT											CT, STD, ONG	-				
			Animer le dispositif de coordination et d'harmonisation des interventions											Aut. Adm., STD, ONG, CT	-				
	Sous Total R4.1															1 000 000			
	R 4-2. Appui au suivi évaluation des programmes et plans d'actions de développement local	Activité 4.2.1. Alimenter le SISPA ARDZ/PNDL	Mise à jour du Paramétrage du SISPA Ziguinchor										D.S.E	PNDL	-	SISPA fonctionnel	Rapports		
			Alimentation de la base de données											CT, STD, PNDL	500 000				
			Renseignement du canevas de suivi des MP												-				
		Activité 4.2.2. Mettre à jour régulièrement le SIG de l'ARD	Collecte de nouvelles données											CT, STD, PAGL	2 000 000	SIG mis à jour / Site web fonctionnel	Rapports		
			Réactualisation / mise à jour des données											CT, STD, PAGL	-				
			Suivi de la migration des données du SIG dans le site web											CT, STD, PAGL	-				
			Elaboration de cartes thématiques												-				
		Activité 4.2.3. Suivi des activités des projets/programmes	Géo référencement des interventions régionales											CT, STD, PNDL	-	Nombre d'activités réalisées	Rapports de mission; rapports d'activités		
			Suivi environnemental des micro projets du PNDL											CT, STD, PNDL	2 000 000				
			Suivi des activités du PAEBCA											IA, A&A	-				
			Suivi des activités du PAGL											CT, STD					
			Suivi des activités du PACASEN											CT, ADM	-				
			Suivi des activités de coordination de la région											Aut. Adm., STD	-				
			Collecte d'informations sur les interventions des partenaires au niveau des CT											Aut. Adm., STD, ONG, CT					
		Sous Total R 4.3															4 500 000		
TOTAL OS 4																5 500 000			

OS 5 : Pilotage de l'ARDZ																		
L'ARD est gérée dans le respect des normes administratives et techniques	R.5.1. Gestion et coordination de l'ARDZ	Activité 5.1.1. Elaborer les planifications annuelles	Validation du manuel de procédures de l'ARDZ par le CA										DIR	DAF, CA/ARDZ	-	Nombre de documents élaborés	Rapports	
			Elaboration du PTBA de l'ARDZ										D.S.E.	DIVISIONS	-			
			Elaboration des états financiers										DAF	DIR	-			
		Activité 5.1.2. Tenir les réunion de coordination mensuelle	Tenue des réunions de coordination chaque première semaine du mois											DIR	D.S.E.	-	12 réunions tenues	PV
			Activité 5.1.3. Tenir les réunions du Conseil d'Administration de l'ARDZ	Tenue des quatre sessions du CA de l'ARDZ										DIR	D.S.E., CA/ARDZ	-	4 sessions tenues	PV
		Activité 5.1.4. Organiser un team building	Elaboration des TDR du team building											D.S.E.	DIR / DAF / DSE	-	1 atelier tenu	Rapport
			Organisation de l'atelier de replanification PAGL et de team building												1 500 000			
		Activité 5.1.5. Assurer le fonctionnement de l'agence	Execution des charges de fonctionnement											DIR	DAF	146 319 555	Fonctionnalité de l'agence	Rapports
	Sous Total R 5.1															147 819 555		
	R.5.2. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication	Activité 5.2.1. Mettre à jour le plan de communication de l'ARDZ	Actualisation du plan de communication de l'ARDZ										DPF	DIVISIONS, DIR, PNDL	-	Plan de communication mis à jour	Rapport	
			Validation du plan de communication de l'ARDZ												-			
		Activité 5.2.2. Exécuter le plan de communication de l'ARDZ	Conception des outils de communication										DIR DIR, DPF, D.S.E., PNDL		1 500 000	1 plan de communication déroulé	Rapport	
			Sélection des prestataires															
			Suivi des travaux des prestataires															
		Sous Total R 5.2															1 500 000	
	R.5.3. Un dispositif de suivi - évaluation est mis en place	Activité 5.3.1. Elaborer le rapport trimestriel	Elaboration des rapports des divisions										D.S.E.	DIVISIONS	-	4 rapports trimestriels élaborés	Rapports	
			Elaboration des rapports trimestriels											DIVISIONS	-			
		Activité 5.3.2. Elaborer le rapport semestriel	Elaboration des rapports des divisions											DIVISIONS	-	2 rapports semestriels élaborés	Rapports	
			Elaboration des rapports semestriels											DIVISIONS	-			
			Elaboration des rapports des divisions											DIVISIONS	-			
		Activité 5.3.3. Elaborer le rapport annuel	Elaboration du rapport annuel											DIVISIONS	-	1 rapport annuel élaboré	Rapport	
			Elaboration des rapports du PNDL											DIVISIONS	-			
		Activité 5.3.4. Elaborer les rapport des projets/programmes	Elaboration des rapports du PAEBCA											DIVISIONS	-	Nombre de rapports élaborés	Rapports	
			Elaboration des rapports du PAGL											DIVISIONS	-			
			Elaboration des rapports du PACASEN											DIVISIONS	-			
														DIVISIONS	-			
	Sous Total R 5.3.															-		
	R.5.4. Une stratégie de partenariat et de mobilisation de ressources est développée et mise en œuvre	Activité 5.4.1. Promouvoir le partenariat	Evaluation des partenariats existants										DIR	DIVISIONS, Partenaires	-	Nombre de partenariats promus	Conventions de partenariat	
			Consolidation des partenariats existants											DIVISIONS, Partenaires	-			
			Développement de nouveaux partenariat											DIVISIONS, Partenaires	-			
		Sous Total R 5.4.															-	
	TOTAL OS 5																149 319 555	
TOTAL PTBA																215 663 425		

Annexe 2 : Objectifs techniques

OBJECTIFS TECHNIQUES			
Composantes	Sous composantes	Indicateurs de mesure	Cibles
			2020
OS1: Appuyer la planification, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	Appui à la planification locale	Nbre de plans appuyés	5
	Appui au renforcement des capacités	Nbre de sessions de renforcement de capacités organisées	15
		Nbre de CT ayant élaboré leurs plans de communication ou de marketing territorial	5
	Appui à la gouvernance des collectivités territoriales	Nbre de CT ayant adopté le BP	2
		Nbre de MPP réalisées	1
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	Appui à la réalisation des ouvrages et à la réception des fournitures	Nbre de PPM élaborés	7
		Nbre de MOD assurées	3
		Nbre de projets d'investissement des CT appuyés	30
		Nbre de secteurs institutionnels renforcés	3
	Appui à la réalisation d'études	Nbre d'études de projets structurants appuyés	1
	Appui à l'entretien des ouvrages et maintenance des	Nbre de comités de gestion et d'entretien mis en place	5

	équipements	Nbre de plans de gestion et d'entretien des infrastructures des CT mis en œuvre	4
	Appui à la signature des conventions de financement	Nbre de conventions de financement élaborées pour les CT	5
		Nbre de conventions de financement signées avec les CT	5
OS3: Appuyer le développement économique locale	Appui au développement des filières porteuses	Nbre de filières porteuses appuyées	2
	Accompagnement des porteurs d'initiatives économiques	Nbre de porteurs d'initiatives économiques accompagnés	10
		Nbre de CT appuyées dans l'animation économique de leur terroir (plans d'actions élaborés)	5
	Accompagnement à la valorisation des territoires	Nbre de CT accompagnées pour l'élaboration de brochures promotionnelles	2
		Nbre de formation des CT en marketing territorial	3
		Nbre de sessions de vulgarisation du guide de planification du développement local	3
	Appui à l'harmonisation des interventions	Nbre de conférences d'harmonisation organisées	4
		Mise à jour du dispositif de coordination et d'harmonisation des interventions	1

OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	Appui à l'animation des cadres de concertation	Nbre de cadres de concertation créés	5
		Nbre de cadres de concertation renouvelés ou restructurés	10
		Nbre de cadres de concertation formés et dotés de plans d'actions	10
	Appui au suivi évaluation des programmes et plans d'actions de développement local	Paramétrage du SISPA Ziguinchor	1
		Nbre de personnels formés à l'utilisation du SISPA	3
		Base de données alimentée	1
		Nombre de supports élaborés	8
		SIG mis à jour	1
		Nombre de missions de suivi environnemental effectuées	3
		Données des CT collectées	4
		Suivi de la mise en œuvre des projets/programmes en ancrage	9
	Gestion et coordination de l'ARDZ	Manuel de procédures opérationnel	1
		Nombre de réunions du conseil d'administration tenues	4

OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement		Nombre de réunions de coordination tenues	12
		Les états financiers de l'ARDZ sont régulièrement produits	4
	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication	Plan de communication mis à jour	1
		Plan de communication déroulé	1
		Nombre d'ateliers sur le team building organisé	1
	Une stratégie de partenariat et de mobilisation de ressources est développée et mise en œuvre	Nombre de projets élaborés	3
		Nombre de conventions signées	3
	La visibilité des interventions des parties prenantes et les actions de l'Agence est renforcée	Site web mis à jour	1
		Participation aux cadres de concertation (CRD, CDD, CLD)	3
	Un dispositif de planification et de suivi évaluation est mis en place	Manuel de suivi-évaluation élaboré	1
		Manuel de suivi-évaluation validé	1
		Nombre de bulletins confectionnés	3

Annexe 3 : Objectifs de gestion

OBJECTIFS DE GESTION

Composantes	Sous composantes	Indicateurs de mesure	Cibles
			2020
Gestion	Gestion Administrative	Disponibilité d'un manuel de procédure actualisé et approuvé	1
		Nombre de sessions de partage du manuel de Procédures	2
		Pourcentage d'employés qui connaissent le manuel de Procédures actualisé	25%
		Disponibilité d'un règlement intérieur actualisé et approuvé	1
		Pourcentage d'employés qui connaissent le règlement intérieur actualisé	50%
	Gestion Financière et comptable	Disponibilité de la cartographie des risques	1
		% de risques identifiés couverts par les mesures proposées	100%
		Nbre d'audits externes	1
		Disponibilité des états financiers et comptables	1
		Nbre de compte administratif produit	1
		Nbre de situations d'exécution budgétaires trimestrielles	4
		Taux d'absorption des crédits	85%
		Disponibilité du tableau d'apurement des arriérés fiscaux et sociaux le cas échéant	1
	Gestion des ressources humaines	% des postes occupés par des agents ayant le profil	90%
		Disponibilité d'un plan de formation	1
		% d'agents de l' ARDZ dont les capacités sont renforcées	25%
	Gestion matérielle	Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec le Code des Marchés publics	100%
		Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec les procédures des bailleurs le cas échéant	100%
		Niveau d'inventaire du matériel outillage, équipement	100%
		Existence d'une comptabilité des matières à jour	1

Annexe 4 : Tableau prévisionnel des concours et subventions de l'État

Tableau Prévisionnel des concours et subventions Etat					
RUBRIQUES	2020				Total
	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	4e Trimestre	
Fonctionnement	37 329 889	37 329 889	37 329 889	37 329 889	149 319 555
Investissements	0	0	0	0	0
Total	37 329 889	37 329 889	37 329 889	37 329 889	149 319 555

Annexe 5 : Tableau financier par sources d'objectifs stratégiques

TABLEAU FINANCIER PAR SOURCES D'OBJECTIFS STRAGETIQUE				
OBJECTIFS STRATEGIQUES	Financement			
	Etat	CT	PTF	TOTAL
	2020			
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	0	0	36 763 700	36 763 700
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	0	0	24 080 000	24 080 000
OS3 : Appuyer le développement économique local	0	0	0	0
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	0	0	5 500 000	5 500 000
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	149 319 555	0	0	149 319 555
Total général	149 319 555	0	66 343 700	215 663 255

Annexe 6 : Budget prévisionnel 2020

BUDGET PREVISIONNEL 2020					
OBJECTIFS STRATEGIQUES	Financement				
	Etat + CL				TOTAL
	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	4e Trimestre	
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	0	0	0	0	0
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	0	0	0	0	0
OS3 : Appuyer le développement économique local	0	0	0	0	0
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	0	0	0	0	0
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	37 329 889	37 329 889	37 329 889	37 329 889	149 319 556
Total général	37 329 889	37 329 889	37 329 889	37 329 889	149 319 556

Annexe 7 : Tableau des coûts

OBJECTIFS STRATEGIQUES	Coûts				
	1er Trimestre	2e Trimestre	3e Trimestre	4e Trimestre	Total
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	21 898 170	5 000 000	7 699 000	2 166 700	36 763 870
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	13 180 000	3 633 333	3 633 333	3 633 333	24 080 000
OS3 : Appuyer le développement économique local	0	0	0	0	0
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	2 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000	5 500 000
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	37 329 889	37 329 889	37 329 889	37 329 889	149 319 555
Total général	74 533 059	47 088 222	49 787 222	44 254 922	215 663 425

Annexe 8 : Tableau du budget prévisionnel par sources de financement 2020

TABLEAU BUDGET PREVISIONNEL PAR SOURCES DE FINANCEMENT 2020											
	Financement										
	2020								Total		
OBJECTIFS STRATEGIQUES	Etat (ARDZ)	CL	PAGL	PAEBCA	PNDL	PACASEN	USAID KAWOLOR	UNICEF	Etat/CL	PTF	Total Général
OS1 : Appuyer la planification, le renforcement des capacités et la gouvernance locale	0	0	7 846 000	0	5 000 000	4 230 700	12 695 000	6 992 000	0	36 763 700	36 763 870
OS2: Appuyer la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales	0	0	0	13 180 000	10 900 000	0			0	24 080 000	24 080 000
OS3 : Appuyer le développement économique local	0	0	0	0	0	0			0	0	0
OS4: Appuyer à l'harmonisation des interventions, au suivi évaluation et à l'animation des cadres de concertation	0	0	3 000 000	0	2 500 000	0			0	5 500 000	5 500 000
OS5: Piloter l'Agence Régionale de Développement	149 319 555	0	0	0	0	0			149 319 555	0	149 319 555
Total général	149 319 555	0	10 846 000	13 180 000	18 400 000	4 230 700			149 319 555	66 343 700	215 663 425

Annexe 9 : Tableau de suivi des contributions des Collectivités Territoriales au budget de fonctionnement de l'ARD pour les cinq dernières années

CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU BUDGET DE FONTIONNEMENT DE L'ARD POUR L'EXERCICE 2019						
Départements	N° d'ordre	Collectivites locales	Contribution			
			minimale	maximale	Contribution retenue	Contribution CT pour 2019
BIGNONA	1	CONSEIL DEPART.BIGNONA	700 000	5 000 000	700 000	700 000
	2	COMMUNE DE BIGNONA	700 000	5 000 000	700 000	700 000
	3	KAFOUNTINE	250 000	1 000 000	500 000	500 000
	5	THIONCK ESSYL	400 000	2 500 000	500 000	500 000
	4	DILOULOU	400 000	2 500 000	400 000	400 000
	6	KATABA I	250 000	1 000 000	300 000	300 000
	7	DIEGOUNE	250 000	1 000 000	250 000	250 000
	8	DJIBIDIONE	250 000	1 000 000	250 000	250 000
	9	DJINAKI	250 000	1 000 000	250 000	
	10	KOUBALAN	250 000	1 000 000	250 000	
	11	NIAMONE	250 000	1 000 000	250 000	
	12	OUONCK	250 000	1 000 000	250 000	
	13	SINDIAN	250 000	1 000 000	250 000	
	14	MANGAGOULACK	250 000	1 000 000	250 000	
	15	KARTIACK	250 000	1 000 000	250 000	
	16	MLOMP	250 000	1 000 000	250 000	500 000
	17	TENGHORY	250 000	1 000 000	300 000	300 000
	18	OULAMPANE	250 000	1 000 000	250 000	250 000
	19	SUELLE	250 000	1 000 000	250 000	250 000
	20	BALINGHOR	250 000	1 000 000	250 000	
	TOTAL DEPARTEMENT BIGNONA					6 650 000
ZIGUINCHOR	1	COMMUNE DE ZIGUINCHOR	2 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	2	CONSEIL DEPART. DE ZIGUINCHOR	700 000	2 000 000	700 000	
	3	NIAGUIS	250 000	1 000 000	500 000	500 000
	4	NYASSIA	250 000	1 000 000	250 000	250 000
	5	BOUTOUPA CAMARACOUNDA	250 000	1 000 000	250 000	300 000
	6	ADEANE	250 000	1 000 000	250 000	250 000
	7	ENAMPOR	250 000	1 000 000	250 000	250 000
	TOTAL DEPARTEMENT ZIGUINCHOR					7 200 000
OUSSOUYE	1	CONSEIL DEPART. D'OUSSOUYE	700 000	5 000 000	700 000	700 000
	2	COMMUNE D'OUSSOUYE	700 000	5 000 000	700 000	700 000
	3	DJEMBERING	250 000	1 000 000	500 000	700 000
	4	SANTHIABA MANJACQUE	250 000	1 000 000	250 000	
	5	OUKOUT	250 000	1 000 000	250 000	250 000
	6	MLOMP	250 000	1 000 000	250 000	250 000
	TOTAL DEPARTEMENT OUSSOUYE					2 650 000
TOTAL GENERAL					16 500 000	14 050 000
						85%

Annexe 10 : PLAN DE PASSATION DES MARCHES 2020

PLAN DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT POUR L'ANNEE 2020

Réf.	Réalisations envisagées	Source de financement	Type de marché	Mode de passation	Date prévue de lancement de la procédure de sélection	Date prévue d'attribution du contrat	Date prévue de démarrage des prestations	Date prévue d'achèvement des prestations	Montants
01	Recrutement d'un technicien en Génie Civil	PNDL	Prestation intellection	Sélection sur CV	Première Quinzaine du mois de Février 2020	Deuxième quinzaine du mois de Mars 2020	Première Quinzaine du mois d'Avril 2020	Première Quinzaine du mois de Mars 2020	3 000 000
02	Achat de fournitures, matériels et de mobiliers de bureau	Etat/FDD	Fourniture	DRP	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2020	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2020	Première quinzaine du mois de Février 2020	Deuxième quinzaine du mois de Décembre 2020	3 500 000
03	Achat de produits d'entretien	Etat/FDD	Fourniture	DRPS	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2020	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2020	Première quinzaine du mois de Février 2020	Deuxième quinzaine du mois de Décembre 2020	1 000 000
04	Entretien et réparation de véhicules	Etat/FDD	Services courants	DRP	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2020	Deuxième quinzaine du mois de Janvier 2020	Première quinzaine du mois de Février 2020	Deuxième quinzaine du mois de Décembre 2020	5 000 000
	Acquisition de matériels informatiques et de bureau pour le centre secondaire d'état civil de Ziguinchor	AECID	Fourniture	DRP	Deuxième quinzaine du mois de février 2020	Deuxième quinzaine du mois de mars 2020	Première quinzaine du mois d'avril 2020	Deuxième quinzaine du mois de mai 2020	12 358 449